

Parc naturel de Gaume : Projet de création



Aubange – Etalle – Florenville – Meix-dvt-Virton – Musson – Rouvroy – Saint-Léger – Tintigny – Virton

Table des matières

CHAPITRE 1. INTRODUCTION.....	5
CHAPITRE 2. DENOMINATION DU PARC NATUREL	6
CHAPITRE 3. LIMITES DU PARC NATUREL DE GAUME	7
CHAPITRE 4. HISTORIQUE ET METHODE D'ELABORATION DU PLAN DE GESTION	8
CHAPITRE 5. RESUME DU DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE	10
CHAPITRE 6. PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL	12
Synthèse du diagnostic du territoire.....	12
Objectifs.....	15
Objectif 1. ACCUEILLIR ET RESTAURER LA BIODIVERSITE	15
Maintenir des usages socioéconomiques avec des débouchés viables	15
Restaurer et gérer les biotopes pour l'augmentation de la biodiversité en y ajoutant l'aspect « éducation » et « sensibilisation »	15
Observer et opérer un suivi du milieu naturel.....	16
Objectif 2. SENSIBILISER LA POPULATION A LA BIODIVERSITE	16
Sensibiliser le citoyen à la « nature ordinaire ».....	16
Promouvoir et coordonner les outils de gestion communaux favorables à la biodiversité	17
Renforcer le rôle des écoles dans la sensibilisation.....	17
Faire (re)découvrir les balades nature.....	17
Action phare	17
CHAPITRE 7. PATRIMOINE BATI, PAYSAGE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	18
Synthèse du diagnostic du territoire.....	18
Objectifs.....	22
Objectif 1. FAIRE CONNAITRE, PROTEGER, METTRE EN VALEUR LES PATRIMOINES SPECIFIQUES ET LA PHYSIONOMIE TYPIQUE DES VILLAGES GAUMAIS	22
Sauvegarder l'habitat traditionnel	22
Inventorier et réhabiliter le petit patrimoine (Petit Patrimoine Populaire Wallon)	22
Réaliser des outils de connaissance et de gestion des paysages.	23
Sensibiliser la population à la richesse de son environnement immédiat.	23
Objectif 2. RECOMPOSER L'HOMOGENEITE DE L'HABITAT GAUMAIS EN INTEGRANT LE NOUVEAU DANS L'ANCIEN	24
Analyser l'évolution passée, actuelle et à venir de l'urbanisme en Gaume.	24
Rédiger des outils d'urbanisme et d'architecture spécifique au territoire.....	24
Diffuser des conseils pour une bonne intégration du nouveau dans l'ancien.	25
Objectif 3. FAVORISER UN AMENAGEMENT ET UN URBANISME DURABLES	25
Promouvoir une réflexion et une coordination supra-communale en aménagement du territoire et politique du logement.....	25

Intégrer le secteur privé dans la valorisation du territoire.....	26
Réfléchir à la mise en place d'un urbanisme durable	26
Objectif 4. PROMOUVOIR DES INITIATIVES NOUVELLES EN MATIERE DE MOBILITE	26
Développer les parcours de mobilité douce	26
Valoriser la ligne ferroviaire Florenville-Virton-Luxembourg.....	27
Promouvoir le covoiturage sur le territoire	27
Inventer encore des initiatives en matière de services publics et de proximité	27
Objectif 5. PROMOUVOIR DES INITIATIVES NOUVELLES EN MATIERE D'ENERGIE	28
Inciter au développement des énergies renouvelables.....	28
Au préalable, approfondir le cadastre sur la consommation d'énergie et la production d'énergie renouvelable.....	28
Organiser des formations à l'Utilisation Rationnelle de l'énergie (URE).....	28
Intégrer dans les nouvelles constructions la composante énergétique.....	28
Accompagner les particuliers dans la rénovation énergétique de leur logement	29
Actions phares.....	29
CHAPITRE 8. DEVELOPPEMENT RURAL ET SOCIO-ECONOMIQUE	30
8.1. Activités économiques locales	30
Synthèse du diagnostic du territoire	30
Objectif 1. PROMOUVOIR L'ECONOMIE LOCALE EN LIEN AVEC LES ORGANISMES SPECIALISES	31
Soutenir la réimplantation des services et commerces dans les villages	31
Faire connaître le savoir-faire local	32
Soutenir la création d'entreprises.....	32
Objectif 2. EXPLOITER DANS UNE VISION DURABLE LES RESSOURCES LOCALES (BOIS, PIERRE, EAUX, ETC)	33
Promouvoir l'éco construction et les matériaux locaux dans les équipements	33
Promouvoir les produits de nos forêts et aider la filière bois.....	33
Développer des synergies entre les communes par rapport aux eaux gaumaises.....	34
Action phare	34
8.2. L'agriculture	35
Synthèse du diagnostic du territoire	35
Objectifs.....	37
Objectif 1. DEVELOPPER LES FILIERES LOCALES ET LES CIRCUITS COURTS	37
Valoriser les productions agricoles, créer des filières complètes de l'amont à l'aval	37
Diversifier les productions agricoles, rechercher de nouvelles filières agricoles et maraîchères.....	38
Créer et promouvoir un Label « Origine Gaume »	38
Objectif 2. EDUQUER LES CITOYENS AU MONDE AGRICOLE GAUMAIS, AMELIORER LES LIENS ENTRE LES AGRICULTEURS ET AVEC LES CITOYENS	39
Sensibiliser les habitants des villages aux réalités de vie des agriculteurs.....	39

Améliorer les possibilités d'aide bénévole aux fermiers	39
Améliorer l'image de l'agriculture	39
Faire du Parc naturel un porteur de parole des agriculteurs	40
Objectif 3. FACILITER L'INSTALLATION DES JEUNES ET LA REPRISE DES EXPLOITATIONS	40
Valoriser le travail des femmes dans les fermes gaumaises	40
Mutualiser les moyens de production et d'organisation du travail en agriculture.....	40
Faciliter l'accès des jeunes agriculteurs à la terre	40
Actions phares.....	41
8.3. Tourisme	41
Synthèse du diagnostic du territoire	41
Objectifs.....	43
Objectif 1. UTILISER LA GASTRONOMIE LOCALE COMME VECTEUR DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	43
Accentuer la promotion de nos produits phares.....	43
Rassembler un maximum de produits de terroir	43
Promouvoir les produits du PNG à Bruxelles	43
Organiser des manifestations.....	44
Objectif 2. DEVELOPPER LE TOURISME NATURE ET CULTURE	44
Coordonner, développer et promouvoir les itinéraires de randonnée	44
Favoriser la coordination des guides de terroir et améliorer les compétences linguistiques et historiques	45
Promouvoir la découverte de la nature, des paysages et des jardins	45
Valoriser le patrimoine matériel et immatériel.....	45
Développer et promouvoir l'offre d'hébergement touristique.....	46
Actions phares.....	46
8.4. Vie associative et culturelle	46
Synthèse du diagnostic du territoire	46
Objectifs.....	48
Objectif 1. FAIRE CONNAITRE ET COORDONNER L'OFFRE CULTURELLE GAUMAISE	48
Faire connaître la large offre culturelle gaumaise, par le biais de divers canaux internes et externes	48
Mieux connaître le patrimoine immatériel de la Gaume (coutumes, folklore) pour le transmettre aux jeunes	48
Coordonner, développer le réseau des activités culturelles du territoire.....	49
Actions phares.....	49
CHAPITRE 9. INNOVATION ET EXPERIMENTATION	50
Objectifs.....	50
Objectif 1. FAIRE DU PARC UN LIEU D'INNOVATION ET D'EXPERIMENTATION	50

CHAPITRE 10. PARTENARIATS ET COOPERATION.....	51
Objectifs.....	51
Objectif 1. COORDONNER LES ACTIONS, ECHANGER LES INFORMATIONS, METTRE EN RESEAU	51
Objectif 2. COLLABORER AVEC LES AUTRES PARCS NATURELS WALLONS	52
Objectif 3. COLLABORER EN TRANSFRONTALIER AVEC LES ZONES LIMITOPHES OU SIMILAIRES	52
CHAPITRE 11. ACCUEIL, SENSIBILISATION ET EDUCATION DU PUBLIC	53
Objectifs.....	53
Objectif 1. CULTIVER LES CARACTERISTIQUES GAUMAISES ET DEVELOPPER LE TERRITOIRE A PARTIR DE SES RESSOURCES : UTILISER L'IDENTITE GAUMAISE COMME VECTEUR DE COMMUNICATION	53
Faire connaître, protéger, mettre en valeur tous les patrimoines et supports d'identité spécifiques à la Gaume (matériels et immatériels).....	53
Créer un Portail internet de la Gaume :	54
Se donner des outils de communication.....	54
Etablir une communication importante et régulière.....	54
Objectif 2. CREER UNE MAISON DU PARC	54
Action phares.....	54
CHAPITRE 12. ORGANIGRAMME DE L'EQUIPE TECHNIQUE	55
CHAPITRE 13. EVALUATION DES BESOINS DE FONCTIONNEMENT	56
CHAPITRE 14. CONSEQUENCES ECONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES POUR LES COMMUNES ET POUR LEURS HABITANTS, DE LA CREATION DU PARC NATUREL	57
Courte description du territoire et de ses caractéristiques environnementales, évolution probable si le plan n'est pas mis en œuvre.....	57
Résumé du contenu et description des objectifs principaux du Plan de gestion et des liens avec d'autres programmes pertinents.....	57
14.1. Protection, gestion et valorisation du patrimoine naturel	57
14.2. Patrimoine bâti, paysage et aménagement du territoire	58
14.3. Développement rural et économique	61
14.4. Innovation et expérimentation	66
14.5. Partenariats et coopération	67
14.6. Accueil, sensibilisation et éducation du public	68
Incidences attendues par la mise en place du Parc sur la nature, les paysages, l'environnement et sur les zones importantes pour l'environnement.....	69
CHAPITRE 15. REGLEMENT GENERAL SUR LES BATISSES EN SITE RURAL (RGBSR).....	71
CHAPITRE 16. INDEX DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES	72
CHAPITRE 17. ANNEXES CARTOGRAPHIQUES	74

Chapitre 1. Introduction

Depuis le début du projet en mars 2010, les porteurs ont continuellement misé sur la **participation des forces vives** du territoire et la **collaboration des acteurs locaux**, gages de pérennité et d'efficacité du projet de Parc naturel de Gaume.

Tous les participants souhaitent **inscrire dans le plan de gestion** la nécessité du plus grand **respect des acteurs locaux déjà en place** et très actifs sur un territoire fort investi d'associations, d'initiatives, de structures diverses.

Il est important que le **Parc naturel de Gaume** affirme son **originalité** et son **identité propre**, mais la **transversalité** de ses actions et la **pluricommunalité à 9** sur un territoire bien identifié, sont des spécificités qui lui sont propres.

Les **conditions de fonctionnement harmonieux** d'un projet tel que celui du Parc naturel de Gaume sont :

- le **respect des spécificités et des prérogatives de chacun** pour éviter les double-emplois et les gaspillages de temps, d'argent et d'énergie
- le **dialogue permanent** avec et entre les acteurs locaux des différents secteurs repris dans le plan de gestion
- la **coordination** entre le Parc naturel et les acteurs locaux si ceux-ci le souhaitent, dans le cadre d'actions spécifiques ou générales
- la **rencontre régulière** entre acteurs locaux pour favoriser la **diffusion de l'information**, susciter d'éventuelles **collaborations, échanger sur les bonnes pratiques** des uns et des autres, **mutualiser des moyens, rechercher des moyens supplémentaires** en ayant un poids plus important
- **l'accompagnement et l'évaluation régulière** des projets notamment en collaboration **avec les acteurs locaux** des secteurs spécifiques et transversaux à travers des groupes de travail.

Chapitre 2. Dénomination du Parc naturel

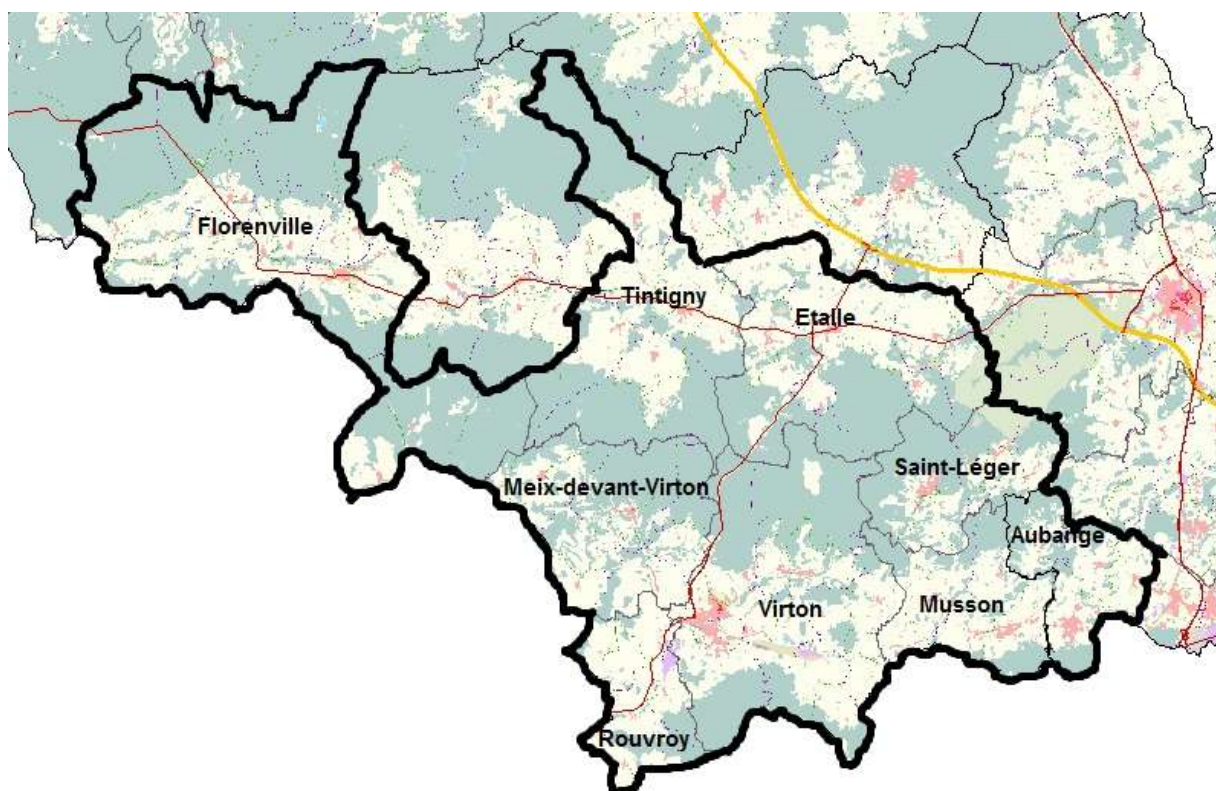
La dénomination du Parc naturel est « Parc naturel de Gaume »

Il n'existe pas encore d'identité graphique : la charte graphique et le logo sont encore à définir.

Chapitre 3. Limites du Parc naturel de Gaume

Le Parc naturel de Gaume comprend les communes d'Etalle, Florenville, Meix-devant-Virton, Musson, Rouvroy, Saint-Léger, Tintigny, Virton, ainsi que les sections de Rachecourt et d'Halanzay de la commune d'Aubange. Le plan des communes participantes et le détail des sections de Rachecourt et Halanzay se trouvent en annexes de ce document.

Ce territoire représente 9 communes participantes, une surface de 58.104 hectares et près de 44.000 habitants, un territoire d'environ 45 km dans l'axe est-ouest et de 35 km dans l'axe nord-sud.



Chapitre 4. Historique et méthode d'élaboration du plan de gestion

Dès 2007, l'**étude MUSICAL** (Multifunctionality and local identity as paradigms for sustainable and competitive agriculture) menée pour la Politique scientifique fédérale par les universités de Gand et Louvain, sur base d'enquêtes de terrain menée par la FRW, met en évidence le **fort potentiel de développement** que représente l'**identité gaumaise** notamment pour l'agriculture locale.

Le 11 décembre 2009 et le 11 mai 2010, la FRW organise deux «**Rencontres de la ruralité**» sur ce thème à destination des élus et des acteurs du territoire.

Mais c'est à un groupe de citoyens, principalement des **guides du terroir**, que revient le mérite d'inviter dès le 22 avril 2010 les responsables du Parc naturel de la Haute Sûre et de la forêt d'Anlier à présenter leur expérience afin de s'en inspirer en Gaume.

Ce **groupe porteur** relayé plus tard - bien que toujours impliqué ! - par le **comité d'étude** sera à la manœuvre tout au long du processus.

Les travaux de ce groupe déboucheront sur une soirée d'**information grand public** le 15 novembre 2010.

Dès la mi 2010 l'asbl **Cuestas** et la **Fondation rurale de Wallonie** rejoignent le groupe porteur progressivement élargi, afin de l'accompagner dans le projet. La FRW sera plus particulièrement chargée de l'**accompagnement méthodologique** ainsi que de l'animation des réunions, tandis que **Cuestas** intégrera dans son équipe un membre du groupe porteur compétent pour la réalisation de ce projet.

Fin 2010 en effet, l'**Association des Maires de Gaume** confie à l'asbl Cuestas la réalisation d'une étude préparatoire financée par Luxembourg 2010. Cuestas a pour objet d'encourager les initiatives locales de développement rural, de soutenir les actions innovantes, transférables, illustrant les voies de développement rural durable, de favoriser les échanges d'expériences et de savoir-faire, notamment par des coopérations de proximité intercommunales, interrégionales et transnationales.

Un **comité de pilotage** (85 membres) est constitué, rassemblant élus et forces vives de toutes les communes concernées.

Une information est réalisée à l'attention des **agriculteurs** en collaboration avec les institutions agricoles locales, avec une participation importante et un accueil positif.

Plusieurs personnes ressources locales reconnues pour leur expertise dans les matières concernées par la création d'un parc sont rencontrées afin d'établir un premier diagnostic (atouts, faiblesses, opportunités, menaces).

Celui-ci est exploité lors des **rencontres** organisées les 26 mars et 07 mai 2011 à **IZEL**, au cours desquelles une septantaine de personnes de tous horizons (agriculture, tourisme, nature, économie, culture, aménagement du territoire, etc.) et de toutes les communes de la Gaume proposent puis hiérarchisent des objectifs et des pistes de projets susceptibles de faire l'objet du plan de gestion d'un parc naturel de Gaume.



En juillet 2011 le résultat de ces travaux est présenté à l'Association des Maires de Gaume, qui propose de rencontrer dès septembre les **conseils communaux**, car c'est aux communes que revient l'initiative de créer- ou non - un parc naturel.

Sur base d'une synthèse des propositions d'IZEL, neuf communes prennent la décision de principe de participer à l'initiative de création d'un parc naturel de Gaume et à l'**Association de projet** qui constituera le pouvoir organisateur.

Début 2012, le Comité de gestion de l'Association de projet en cours de création décide d'installer un **Comité d'étude** composé paritairement **d'élus** et de représentants de différents **secteurs d'activités** concernés (nature, aménagement du territoire et urbanisme, agriculture, tourisme, culture, économie) et de confier la rédaction du rapport à l'asbl Cuestas qui a obtenu un financement à cet effet auprès de la Province de Luxembourg (Fonds d'impulsion). Un diagnostic approfondi est réalisé au départ des données disponibles avec l'aide des experts spécialisés du Comité d'étude (caractéristiques physiques, patrimoine naturel et écologique, aménagement du territoire, infrastructures et équipements, population, culture et loisirs, outils de gestion, initiatives transfrontalières). Il en résulte une synthèse et des tableaux AFOM mieux documentés. . Ce diagnostic de territoire et ces grilles AFOM sont annexées au présent document et sont téléchargeables sur le site de CUESTAS : <http://www.cuestas.be/parc-naturel-de-gaume/documents-de-travail/>

Ces documents font l'objet de 3 réunions du Comité d'étude, qui les valide, les complète et les confronte aux différentes pistes proposées lors des réunions d'IZEL qui sont alors mises en cohérence avec l'analyse approfondie.

L'essentiel des propositions émises s'appuie sur les travaux d'Izel, toutefois il est important de faire le retour d'information à tous ceux qui se sont associés à la démarche et à toutes personnes intéressées. C'est l'objet de la réunion du 16 juin 2012 à St Léger, où les propositions sont présentées, débattues et **hiérarchisées**.

Sur base de cette hiérarchisation, le Comité d'étude, définit la structure du plan de gestion rédigé par Cuestas avec l'aide de la FRW. Dans chaque secteur d'activités il propose aussi des **actions phares** définies comme des actions très visibles réalisables rapidement.

Animation et communication

Tout au long du processus, les techniques d'animation de type « métaplan » sont largement utilisées afin d'assurer une participation de chacun : posters amendés par post-it, gommettes pour la hiérarchisation, ... En termes de communication, les réunions publiques (lancement, agriculteurs, Izel, St Léger) font l'objet d'annonces et de comptes-rendus dans la presse locale. Un fichier d'adresses électroniques est progressivement constitué au départ d'un inventaire aussi large que possible des forces vives à impliquer et des personnes ayant manifesté leur intérêt. Parallèlement les Commissions locales de développement rural des différentes communes accompagnées par la FRW sont rencontrées afin de leur présenter le projet.

Chapitre 5. Résumé du diagnostic de territoire

La Gaume est une région à **identité territoriale forte**

Une nature riche mais fragile, à préserver

La **nature** y est très **riche** et la **biodiversité** encore **élevée** mais cette biodiversité **chute** plus vite que dans d'autres régions de Wallonie. Elle est donc **fragile** et mérite à ce titre une attention particulièrement soutenue. Cette richesse est liée notamment aux conditions de milieu (**géologie, climat, hydrologie, ...**), mais aussi et surtout à une **agriculture** encore largement **extensive**, à des **forêts** encore **anciennes** à degré de **naturalité** élevé, à des **éléments** de **connectivité** encore bien présents. La conservation de la nature est une préoccupation pour des associations et des personnes isolées mais la **sensibilisation**, la **formation** à la conservation de la nature et la **coordination** entre acteurs seraient des atouts supplémentaires importants pour **lutter contre l'érosion de la biodiversité en Gaume**.

Des paysages bien identifiés et une silhouette villageoise typique mais en voie de banalisation

Les **paysages** de la Gaume font partie de l'ensemble paysager des **Côtes de Lorraine** et c'est la physionomie de **l'espace-rue** qui est l'élément fondamental de la **personnalité** de **l'architecture rurale traditionnelle gaumaise**. Malheureusement, l'évolution actuelle est au **développement** de **l'habitat en ruban**, le long des voies d'accès aux villages, engendrant des **dénaturations** de la **silhouette villageoise**. La **pression foncière** liée à la **polarisation** vis-à-vis du **Grand-duché de Luxembourg** engendre des variations importantes dans les **modifications paysagères** et **architecturales selon un gradient ouest-est**.

Une région vulnérable en matière de mobilité et d'énergie

Le territoire est particulièrement **vulnérable** en ce qui concerne la **mobilité** et le **chauffage** en fonction de **l'éloignement des grands centres d'emploi** et de la **performance énergétique des logements**. Des **solutions** sont à rechercher tant en matière de mobilité que d'économies voire de production d'énergie.

Un tissu économique dépendant et qui se fragilise, des atouts à valoriser

Malgré un **tissu économique** constitué de **PME** et de **TPE**, la **polarisation** très forte du territoire vis-à-vis du **Grand-duché de Luxembourg** rend le territoire **très dépendant** de l'extérieur, crée de grandes **disparités de revenus** entre l'ouest et l'est du territoire, avec comme corollaire une augmentation de la **pression immobilière**, un risque de **glissement** de **populations** plus fragiles vers l'ouest du territoire. La tendance actuelle à la **diminution du taux d'emploi** renforce ces risques. Des atouts existent, comme des **ressources naturelles** à valoriser et un secteur de **l'économie sociale** porteur de **nouvelles perspectives**.

Une agriculture extensive, génératrice de haute valeur biologique mais en difficulté

L'agriculture gaumaise connaît nombre de **difficultés** : difficultés de **reprise** des exploitations par les **jeunes agriculteurs**, **pression foncière** importante, mais elle a également un certain nombre **d'atouts**. Les surfaces cultivées en **agriculture biologique** sont importantes, les **Mesures agroenvironnementales** sont une aide importante au maintien d'une agriculture extensive génératrice de **haute valeur biologique**, des produits fermiers locaux existent mais la **valorisation** de ces produits est encore **insuffisante**. Le développement de lieux de **regroupement** et de **commercialisation**, la promotion de **l'image « Terroir nature »** des produits locaux, la **diversification touristique, énergétique**, peuvent être des solutions.

Une image et des activités de tourisme nature à promouvoir encore

La Gaume bénéficie de nombreux atouts **touristiques** : la **nature**, les **paysages**, la **gastronomie**, le tourisme de **randonnée**, les **villages** gaumais, un **patrimoine** très riche, des **Festivals** renommés... Malgré cela, la fréquentation touristique subit un **tassement**. Davantage d'activités de **tourisme nature** pourraient être organisées, les circuits de **randonnée** peuvent être renforcés.

Une vie culturelle et associative intense, gages d'une cohésion sociale à préserver

Les arts, la peinture, la littérature, comptent de nombreux talents gaumais et la **vie associative** et **culturelle** est **foisonnante** en Gaume. Cette vitalité culturelle est un des atouts majeurs pour conserver une **cohésion sociale** importante sur le territoire, gage d'une **qualité de vie** élevée. Le besoin de davantage de **coordination** entre différentes **initiatives** est cependant clairement exprimé par des acteurs culturels.

Chapitre 6. Protection, gestion et valorisation du patrimoine naturel

Synthèse du diagnostic du territoire

Biodiversité :

- Une **grande variété** de milieux sur des distances relativement faibles induit une **biodiversité élevée**, d'autant qu'une partie du territoire se trouve en Ardenne, ce qui donne une **amplitude encore plus importante** à cette biodiversité
- Les biotopes que l'on trouve sur le territoire sont extrêmement **variés** et certains des plus caractéristiques (carrières, mares et mardelles, cavités souterraines, pelouses calcaires, zones humides, etc) sont **liés à la nature de la géologie** du territoire. Ces biotopes sont **très spécialisés** et relativement **exceptionnels, peu étendus** en général mais comportant des **espèces rares à protéger** (triton crêté, chiroptères, papillons, etc) dont certaines ne **se trouvent qu'en Lorraine belge** (lézard des souches, grand cuivré des marais, orobanche du thym, brome épais, jonc à tépales obtus, etc...)
- D'autre part, la nature « ordinaire » sur le territoire reste très intéressante et la biodiversité qu'on y trouve est essentiellement liée à une agriculture encore extensive jusque voici peu : prairies de fauche maigres, zones humides, pelouses sèches, vieux vergers hautes-tiges. Malheureusement, les conditions de culture changent, l'agriculture s'intensifie, la biodiversité est menacée.
- Les biotopes artificialisés comme les carrières de sable, les crassiers des minières, les anciennes voies de chemin de fer, sont précieux pour une faune et une flore très spécialisée, recherchant les milieux chauds et secs
- Les **forêts** du territoire ont un **degré de naturalité** particulièrement **élevé**
- Le **territoire est très riche** en espèces de mammifères (chiroptères), d'oiseaux, d'insectes mais ces populations de mammifères, **d'oiseaux** et de **papillons diminuent très vite** sur le territoire alors qu'elles se maintiennent en Famenne.
- La **Semois** est une des rares rivières en Région wallonne dont le **cours est resté relativement naturel**, avec des **débordements** au printemps et des **méandres évolutifs**



Photo : Juliette Denovelle (Cron de Lahaae)



Photo : Juliette Denovelle (Semois à Florenville)

– Il faudrait avoir un état des lieux plus précis quant au danger des **espèces invasives**.

– Le réseau écologique du territoire est très riche non seulement à cause de ses zones centrales, mais aussi grâce à ses **éléments de connectivité**. Malheureusement, les **haies** par exemple connaissent une **diminution** notamment à cause de **l'intensification** de l'agriculture.

Liens entre biodiversité et agriculture :

- les **Mesures agro-environnementales** sont de bons outils de préservation d'une agriculture extensive, et à terme, de la biodiversité sur le territoire

- Les superficies en Natura 2000 sont nettement plus élevées (37%) qu'ailleurs en Région wallonne (13%)

Outils de protection de la biodiversité et acteurs :

- Un très grand nombre de **SGIB** (Sites de Grand Intérêt Biologique) et **d'espaces protégés** (RNA, RND, ZHIB, etc) existent et sont le reflet d'une **biodiversité** encore très **importante** mais cependant **fragile** (la majorité des SGIB n'ont aucun statut qui les protège)
- Beaucoup d'outils de préservation de la biodiversité existent mais sont diversement employés sur le territoire : PCDN, communes MAYA, Combles et clochers, Bords de routes, Gestion différenciée....
- Un certain nombre **d'associations** et de personnes œuvrent pour la **conservation de la nature** et la limitation de l'érosion de la biodiversité dans la région mais souvent de manière isolée
- Il existe des structures de **formation** et **d'éducation à l'environnement** sur le **territoire proche** mais aucune formation nature spécifique au territoire
- Les habitants sont intéressés à la nature mais **l'information** et la **formation** pourraient encore améliorer la limitation de l'érosion de la biodiversité



Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Biodiversité			
<ul style="list-style-type: none"> • Biodiversité élevée avec des espèces rares dont certaines ne se retrouvent qu'en lorraine belge • Biotopes rares mais fragiles : <ul style="list-style-type: none"> - Forêt feuillue, prés de fauche, vergers, mares, zones humides de grand intérêt - Biotopes artificialisés très riches en biodiversité • Nature « ordinaire » très riche également 	<ul style="list-style-type: none"> • Perte de biodiversité : <ul style="list-style-type: none"> - Perte des biotopes rares - Certaines espèces disparaissent plus vite que dans certaines régions - Impact des espèces invasives mal connu sur le territoire • Inventaires des sites incomplets 	<ul style="list-style-type: none"> • Les superficies NATURA 2000 sont très élevées (37%) 	<ul style="list-style-type: none"> • Chute de la biodiversité : <ul style="list-style-type: none"> - Disparition des prés de fauche, des biotopes marginaux (crons, mardelles, etc.) - Disparition de certains éléments de connectivité : haies, anciennes voies de chemin de fer - Disparition des milieux artificialisés - Danger potentiel des espèces invasives • Pression de l'habitat
Nature / Agriculture			
<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture extensive qu'il faut favoriser pour maintenir la biodiversité • Importance de la propriété publique pour sauvegarder la biodiversité (aisances communales, forêt publique feuillue) 	<ul style="list-style-type: none"> • Disparition des prairies fleuries • Perte des éléments de structuration (haies, vieux vergers, etc) 	<ul style="list-style-type: none"> • Mesures Agro-environnementales (MAE) bons outils de préservation de la biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> • Intensification de l'agriculture • Les contraintes NATURA2000 sont perçues négativement par les agriculteurs
Eaux			
<ul style="list-style-type: none"> • Richesse en eau de qualité, qualité des milieux aquatiques : vallée Semois, 	<ul style="list-style-type: none"> • Points noirs en matière de qualité des milieux 		

<p>roches réservoir du Sinémurien</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rivières au cours naturels (Semois, etc) 	aquatiques		
Forêts			
<ul style="list-style-type: none"> • Valorisation de la forêt publique notamment sous forme de bois de chauffage • Importance de la forêt ancienne à degré de naturalité élevé 		<ul style="list-style-type: none"> • Nouvelles perspectives économiques favorisant la biodiversité : bois-énergie, éco-construction, ... 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés de la filière bois en général
Outils de protection			
<ul style="list-style-type: none"> • Beaucoup de SGIB et d'espaces protégés (RNA, RND, ZHIB, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Beaucoup de sites de grand intérêt biologique sont dépourvus de protection • Les outils de préservation de la biodiversité à destination des communes peuvent être mieux vulgarisés, pour être plus et mieux utilisés • Manque de coordination entre tous ces outils et entre les communes du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Plan MAYA • PCDN • Gestion différenciée 	
Acteurs de sensibilisation à la nature			
	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de naturalistes par rapport à la demande de guidage • Manque de formations nature • Manque de coordination entre différents acteurs, différentes actions • Manque de sensibilisation du grand public à la nature ordinaire (écoles y compris) 	<ul style="list-style-type: none"> • Ecotourisme à promouvoir et à développer 	



Photo : Vue depuis le crassier de Musson

Objectifs

Objectif 1. ACCUEILLIR ET RESTAURER LA BIODIVERSITE

Contexte pour le territoire :

Le territoire est caractérisé par une biodiversité élevée notamment dans les biotopes très spécialisés abritant une faune et une flore rares. Cette richesse naturelle est liée entre autres à une agriculture encore relativement extensive, des biotopes marginaux et des éléments de connectivité qui ont malheureusement tendance à disparaître. Les mesures propres à conserver les biotopes spécialisés et l'extensivité de l'agriculture (MAE, Natura 2000) peuvent lutter efficacement contre la chute de la biodiversité. De même, une meilleure connaissance scientifique des milieux et des espèces et la formation de naturalistes de terrain sont des garanties pour la préservation de la biodiversité en Gaume.

MAINTENIR DES USAGES SOCIOECONOMIQUES AVEC DES DEBOUCHES VIABLES

Il s'agit en priorité de soutenir et d'aider l'agriculture familiale extensive par les mesures proposées dans le chapitre agriculture. Proposer aussi aux agriculteurs qui le souhaitent un accompagnement pour la mise en œuvre des mesures favorables à l'environnement et à la biodiversité. Ensuite créer des filières complètes prenant soin de l'environnement en alliant producteur et consommateur par exemple: jus de pomme, foin des prairies de la Semois, bois de taillis sous futaie ou encore extraction « domestique » du sable des carrières.

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE D' ACTIONS DE MAINTIEN DE L'USAGE SOCIOECONOMIQUE DE PARTIES DE TERRITOIRES RICHES EN BIODIVERSITE

RESTAURER ET GERER LES BIOTOPES POUR L'AUGMENTATION DE LA BIODIVERSITE EN Y AJOUTANT L'ASPECT « EDUCATION » ET « SENSIBILISATION »



Photo : Yves Brasseur (Verger à Willancourt)

Réhabiliter les fonds de vallées enrésinés et les carrières abandonnées en milieux ouverts, recréer des prés de fauche extensifs, maintenir la flore messicole actuellement très menacée, encourager les semis de variétés anciennes de céréales, replanter des vergers hautes tiges, installer des haies, creuser des mares, des étangs, conserver et développer les taillis et taillis sous futaie et les lisières forestières et valoriser les zones humides existantes.

Communiquer sur les actions menées

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE D' ACTIONS DE RESTAURATION OU GESTION DE BIOTOPES REALISEES

OBSERVER ET OPERER UN SUIVI DU MILIEU NATUREL

Etablir des relevés et dresser l'état des lieux en matière de biodiversité et de réseau écologique, mener des campagnes d'observation et opérer un suivi scientifique des espèces en danger, encourager le redéploiement des espèces menacées, mettre en œuvre des campagnes de communication et sensibilisation sur la préservation des espèces en danger.

En outre, une formation de guide nature de Gaume sera organisée en collaboration avec le CRIE et les CNB. Elle contribuera au bon suivi de la biodiversité et renforcera la disponibilité de guides compétents pour le guidage des activités nature sur le territoire.

INDICATEUR DE RÉALISATION : NOMBRE D' ACTIONS D' OBSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ RÉALISÉES, NOMBRE DE FORMATIONS NATURE DISPENSÉES

Objectif 2. SENSIBILISER LA POPULATION A LA BIODIVERSITE

Contexte pour le territoire :

La sensibilisation du grand public à l'importance de la préservation de la biodiversité proche de lui, le soutien aux initiatives communales de gestion de l'environnement, l'éducation au milieu naturel dans les écoles, l'information des habitants et l'animation nature des lieux importants pour la biodiversité sont autant de pistes pour amener la population à des comportements respectueux de l'environnement et in fine, lutter contre l'érosion de la biodiversité dans le territoire

SENSIBILISER LE CITOYEN A LA « NATURE ORDINAIRE »

Proposer aux habitants diverses pistes pour améliorer leur environnement naturel immédiat (primes à l'absence de tonte des pelouses, actions « jardins naturels » et autres mesures environnementales à destination des citoyens) ; cela en soignant l'aspect signalétique pour l'éducation du public.

Encourager la plantation de haies (tout en respectant le caractère paysager ouvert de la Gaume), promouvoir l'entretien des haies existantes.

Sensibiliser :

- aux dangers des pesticides et promouvoir les zones sans épandages
- aux dangers des plantes invasives (pépiniéristes et jardiniers)
- à l'importance des pollinisateurs en général et des abeilles en particulier et développer l'apiculture en restant attentifs à ne pas concurrencer les populations d'abeilles sauvages (majoritaires et importantes pour les pollinisations).



Photo : Michel Rezette

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE D' ACTIONS DE SENSIBILISATION A LA NATURE ORDINAIRE REALISEES.

PROMOUVOIR ET COORDONNER LES OUTILS DE GESTION COMMUNAUX FAVORABLES A LA BIODIVERSITE

Promouvoir le plan MAYA, la gestion différenciée, les Plans Communaux de Développement de la Nature (PCDN), ... au niveau des communes.

Mutualiser les moyens humains et notamment le conseil technique pour le suivi de ces plans et coordonner les différentes actions au niveau de tout le territoire.

Former les ouvriers communaux à la gestion différenciée, à la problématique « plantes invasives »,...

Outiller les communes grâce à l'utilisation du système d'information géographique provincial, mettre en place une cellule « assistance cartographique » au service des communes du territoire.

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE D' ACTIONS DE MUTUALISATION REALISEES.

RENFORCER LE ROLE DES ECOLES DANS LA SENSIBILISATION

Promouvoir l'utilisation par les écoliers du journal de classe pédagogique « Le P'tit Gaumais ».

Reproduire des initiatives telles que le projet « potager » de l'école de St Léger.

Promouvoir et accompagner des fermes pédagogiques.

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE D' ACTIONS DE SENSIBILISATION REALISEES AU SEIN DES ECOLES.



Photo : Yves Brasseur (Trou du Pérou à Châtillon)

FAIRE (RE)DECOUVRIR LES BALADES NATURE

Editer des guides de balade nature, notamment sous forme de publications périodiques. Concevoir et promouvoir des balades thématiques (ex : sentier des mardelles...) et des balades guidées.

Sensibiliser le public des promeneurs pour qu'il connaisse mieux la nature et particulièrement la forêt.

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE DE BALADES PROMUES.

Action phare

- **Utilisation du journal de classe « Le P'tit Gaumais » dans les écoles (journal de classe incluant des fiches pédagogiques sensibilisant à l'environnement gaumais, à l'agriculture, etc.**

Chapitre 7. Patrimoine bâti, paysage et aménagement du territoire

Synthèse du diagnostic du territoire

Caractéristiques :

- Le territoire fait partie de **l'ensemble paysager des Côtes lorraines**. Il en occupe la plus grande partie et se situe à l'ouest de cet ensemble paysager. La partie orientale de cet ensemble est l'Arelerland ou Pays d'Arlon, de langue germanique. La partition de ce grand ensemble paysager est d'ordre linguistique et culturel.
- Le **sol** est principalement **occupé** par la **forêt** et **l'agriculture**. Les zones bâties sont moins étendues que dans la moyenne de la région wallonne.
- La **physionomie de l'espace-rue** est l'élément fondamental de la personnalité de l'architecture rurale gaumaise : **larges usoirs** devant des **alignements de maisons mitoyennes, des façades caractéristiques** où l'on perçoit les travées perpendiculaires au faîtage : la travée d'habitation, celle des écuries, de la grange...
- Les **matériaux** de l'habitat traditionnel sont la **Pierre** recouverte d'un **enduit de chaux aux couleurs pastel** (blanc cassé, ocre clair, ..), **l'ardoise** en couverture avec pour les communes les plus méridionales, la **tuile canal** qui permet des pentes de toits plus douces.
- Les **éléments** de **patrimoine remarquable** sur le territoire sont très **nombreux**, mais le plus notable est sans doute **son patrimoine vernaculaire** (cf. Inventaire du patrimoine monumental de Belgique). Il existe également beaucoup d'éléments **classés** sur le territoire.



Photo : Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne (Maison traditionnelle à Chantemelle)

Evolution

- Les bâtiments sont traditionnellement **mitoyens** tandis que les maisons **construites après la seconde Guerre mondiale** sont généralement **isolées** sur leur parcelle.
- Le patrimoine est de **qualité**, néanmoins un effort pourrait être réalisé en matière de **restauration/réaffectation** de l'habitat traditionnel (enduit, devant-de-portes, lisibilité des façades)
- L'évolution des prix des maisons et des terrains à bâtir a été extrêmement forte ces dernières années et pose la question de l'impact que cette hausse de prix a et aura sur le devenir du territoire
- **La pression foncière** engendre des modifications paysagères et architecturales importantes avec par exemple la construction le long des routes à l'extérieur des noyaux villageois.
- Les **effets de la polarisation** sont **variables** en matière de **pression foncière, d'urbanisation, de structure de la silhouette villageoise**, selon la situation des communes par rapport aux axes

de mobilité vers Luxembourg. Il y a donc des **variations importantes entre communes**, avec un gradient ouest-est.

Outils existants

- Les **paysages ont évolué dans le temps** et parfois fortement. Des outils **d'évaluation paysagère** existent (Centre d'interprétation du paysage à Florenville, travaux du Parc des Paysages Chiny-Florenville...).
- Les **outils de gestion du territoire** utilisés actuellement par les communes sont variés et il importe de bien les connaître pour pouvoir les mettre en œuvre de manière la plus efficace et adaptée
- Il existe plusieurs **acteurs** qui sensibilisent à la protection du patrimoine et sa mise en valeur.

Mobilité :

- Le PNG est un territoire rural, étendu avec certaines **difficultés** de se mouvoir en **transport en commun**
- Le réseau de routes est relativement bon, les communications entre les villages sont faciles à condition d'avoir un **véhicule privé**. **Si ce n'est pas le cas** et qu'on doit effectuer des déplacements non réguliers du domicile au travail par exemple, alors cela devient beaucoup plus difficile
- Le trafic routier a augmenté sur les axes de mobilité vers le Grand-duché de Luxembourg
- Il y a un regain d'intérêt pour le **chemin de fer** depuis la réouverture de la ligne Virton/Luxembourg
- Malgré les problèmes de mobilité, des **solutions** existent : DAMIER, la Locomobile, Luxcovoiturage, etc., mais ils pourraient encore être amplifiés

Energie :

- Le territoire est **particulièrement vulnérable** en ce qui concerne la **mobilité** et le **chauffage**, en fonction de **l'éloignement des grands centres d'emploi** et la **performance énergétique des logements**. L'ouest du territoire est plus exposé que l'est.
- Il serait intéressant de faire un **bilan énergétique global du territoire** pour avoir une idée plus précise des besoins et des possibilités de production qu'offre le territoire
- Une **grande diversité** existe entre les différents **outils d'incitation aux économies d'énergie** utilisés par les communes du territoire (audits énergétiques, conseillers énergie, écopasseurs) mais ces outils doivent être plus largement utilisés pour **améliorer la performance énergétique des bâtiments** qui, pour la plus grande part d'entre eux, datent d'avant le premier choc pétrolier.
- En matière **d'énergies renouvelables**, le **GAPPER** est un outil provincial **d'harmonisation** et de **coordination** dans le développement des énergies renouvelables et le projet **LUCEOLE** est une coopérative citoyenne qui vise à promouvoir une **utilisation énergétique responsable**. Il s'oriente pour le moment vers la participation à la **réalisation du parc éolien d'Habay**.



Photo : Juliette Denovelle (Vue depuis les hauteurs de Grandcourt)

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Aménagement du territoire - Urbanisme - Espace villageois			
<ul style="list-style-type: none"> Habitat traditionnel structuré, espaces-rues caractéristiques, cœur des villages bien conservés 	<ul style="list-style-type: none"> Déstructuration de l'espace villageois par des développements de l'habitat en ruban, principalement le long des voies d'accès aux villages Espaces-rues traditionnels ponctuellement dénaturés par des habitations plus récentes en rupture par rapport aux structures villageoises traditionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> Parc comme lieu de concertation et d'échanges de bonnes pratiques communales Réalisation en cours du schéma de Développement de l'Espace Régional et d'un Schéma de Développement de l'Espace Luxembourgeois (pris en charge par Réseaulux) Prise de conscience lente des conséquences économiques sociales et environnementales du mitage de l'espace villageois 	<ul style="list-style-type: none"> Pour les communes les plus polarisées (est du PNG) : <ul style="list-style-type: none"> - menace sur les silhouettes paysagères des villages et sur le cadre de vie - pression foncière (prix des terrains et des bâtiments très élevés) Pour les communes moins polarisées (ouest du PNG) : <ul style="list-style-type: none"> - risque de « glissement » de populations moins aisées vers l'ouest, de fracture sociale Risque que la stratégie régionale en cours de réalisation ne prenne pas en compte les spécificités de la province de Luxembourg
Habitat – Architecture - Petit patrimoine			
<ul style="list-style-type: none"> Matériaux des constructions traditionnelles en phase avec le milieu naturel Richesse en patrimoine tant vernaculaire (habitat traditionnel et petit patrimoine) que remarquable <ul style="list-style-type: none"> - Fontaines ou lavoirs typiques de la Gaume qui constituent un élément d'identification 	<ul style="list-style-type: none"> Difficulté à penser une architecture contemporaine intégrée dans les villages gaumais Certains éléments de patrimoine vernaculaire ayant subi des transformations inadaptées (décapage des façades, percements inadéquats, clôture inadaptée de certains usoirs...) 	<ul style="list-style-type: none"> Souci d'atteindre une meilleure performance énergétique. Groupe de travail « enduits » pour la Lorraine créé à l'initiative de la Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne 	
Paysages			
<ul style="list-style-type: none"> Des paysages bien préservés, relevant d'une unité paysagère qui fonde également l'identité Présence du Centre d'interprétation du Paysage à Florenville 		<ul style="list-style-type: none"> Etude paysagère préconisée dans le cadre du décret Parcs naturels rendue possible par la création du Parc naturel de Gaume 	
Outils de gestion – Acteurs de sensibilisation			
<ul style="list-style-type: none"> Acteurs qui peuvent conseiller et accompagner : Maison Urbanisme Lorraine Ardenne, Musée Gaumais, GAL, conseillers en aménagement du territoire (CATU) 			

Mobilité			
<ul style="list-style-type: none"> • Des lignes ferroviaires • Le transport étudiant • Les véhicules publics 	<ul style="list-style-type: none"> • Le PNG est un territoire étendu avec des difficultés de se mouvoir en transports en commun, surtout en dehors des heures régulières de mobilité vers le travail • Si l'on ne dispose pas d'un véhicule privé, la mobilité est difficile • Manque d'un réseau de voies lentes (mobilité douce et tourisme) • Dangerosité de certains axes de mobilité • Certaines communes ne sont pas soutenues dans leur démarche d'élaboration d'un PCM 	<ul style="list-style-type: none"> • Le livre blanc de la mobilité en province de Luxembourg 2012, réalisé dans le cadre de Luxembourg 2010 	<ul style="list-style-type: none"> • Suppression de lignes de transport en commun par manque de rentabilité • Vieillesse de la population dans les communes éloignées • Vulnérabilité du territoire en fonction de l'éloignement des grands centres d'emplois (gradient est-ouest)
Energie			
<ul style="list-style-type: none"> • Possibilités en bois-énergie, 	<ul style="list-style-type: none"> • Grande diversité entre les communes pour ce qui concerne les outils d'incitation aux économies d'énergie 	<ul style="list-style-type: none"> • Outils tels que Directive PEB, écopasseurs, audits énergétiques • Le GAPPER • Le projet LUCEOLE qui est un projet citoyen d'utilisation de l'énergie responsable et rationnelle. • Des anciens étangs de barrages issus de la sidérurgie ancienne hydromécanique peuvent devenir des ressources d'hydro-électricité 	<ul style="list-style-type: none"> • Territoire particulièrement vulnérable pour le chauffage en fonction de la performance énergétique des logements • Pas de conseillers en énergie



Photo : Maison communale de Musson

Objectifs

Objectif 1. FAIRE CONNAITRE, PROTEGER, METTRE EN VALEUR LES PATRIMOINES SPECIFIQUES ET LA PHYSIONOMIE TYPIQUE DES VILLAGES GAUMAIS

Contexte pour le territoire

Le territoire est riche de son patrimoine bâti traditionnel (architecture, matériaux...), de son organisation spatiale (village rue, usoirs, etc.) et plus généralement de ses paysages. Cela constitue des éléments d'identification forts, mais parfois mal connus.

La pression foncière, due essentiellement au développement du travail frontalier vers le Grand-duché de Luxembourg impacte durablement le territoire.

Ainsi, cette richesse est menacée par une faible prise en considération de ces spécificités et des projets qui contribuent à banaliser la physionomie typique des villages gaumais.

SAUVEGARDER L'HABITAT TRADITIONNEL

Le Parc s'attachera à protéger et valoriser l'habitat traditionnel de la Gaume en faisant notamment connaître et respecter les règles d'urbanisme, les principes de sauvegarde, la palette chromatique de la région afin que les rénovations soient de bonne qualité.

Il s'agit aussi de valoriser l'urbanisme traditionnel en favorisant les ouvertures des devants-de-portes (usoir), les aménagements d'espaces publics et notamment les places communales.

Le développement de la performance énergétique des bâtiments traditionnels sera aussi une des ses préoccupations.

Si opportun, des actions de classement seront entreprises.

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE ET QUALITE (EN FONCTION DES PRINCIPES DE SAUVEGARDE ET DE LA PALETTE CHROMATIQUE) DES ACTIONS DE SAUVEGARDE ET DE VALORISATION DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME TRADITIONNEL VISEES PAR LE PARC.

INVENTORIER ET REHABILITER LE PETIT PATRIMOINE (PETIT PATRIMOINE POPULAIRE WALLON)



Photo : Adm. communale d'Aubange

Le Parc favorisera l'inventaire et une réhabilitation de qualité du petit patrimoine populaire wallon (patrimoine sacré, lavoirs, murs en pierres sèches, fours à pain et fournils, etc.) notamment :

- par des séances d'information ou de sensibilisation sur le sujet ;
- par l'aide à des actions de réhabilitation citoyenne ou par le parrainage d'éléments du petit patrimoine.

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE D'ACTIONS ET QUALITE DES OPERATIONS DE REHABILITATION DU PETIT PATRIMOINE REALISEES

REALISER DES OUTILS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES PAYSAGES.

Le Parc réalisera plusieurs outils afin de mieux connaître le paysage du territoire et ses enjeux et pour mieux le gérer. A noter que les travaux réalisés par le Parc des Paysages de Chiny – Florenville et ceux du Centre d'interprétation du Paysage de Florenville pourront être une base de départ à élargir à l'ensemble des communes.

Les outils seront :

- La réalisation d'un **inventaire** qui identifiera les types de paysages sensibles (sites classés ou non) et les actions à entreprendre. Cet inventaire sera réalisé au moyen d'une **approche participative** en intégrant les différentes composantes des forces vives de la Gaume.
- La rédaction d'une **charte paysagère** notamment pour favoriser un développement urbanistique respectueux des enjeux paysagers.
- L'aide à l'**animation des paysages** identifiés. Par exemple, le Cercle Brunehaut propose la protection des points de vue remarquables du territoire avec une animation régulière sur ces lieux.

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE D'OUTIL DE GESTION DES PAYSAGES REALISES.

SENSIBILISER LA POPULATION A LA RICHESSE DE SON ENVIRONNEMENT IMMEDIAT.

Les spécificités du territoire en termes d'habitat traditionnel, d'urbanisme, de paysage ou de patrimoine bâti seront présentées et développées par le Parc pour sensibiliser la population (dont les décideurs locaux, les enfants...) à la richesse de son environnement immédiat.

Plusieurs modalités sont prévues :

- L'organisation de visites, d'animations, de formations,
- La création de supports d'information et de diffusion,
- L'animation d'un site web (pour la rénovation de l'habitat, informations, aides, primes,...)

Ces actions de sensibilisation s'organiseront en lien avec les acteurs du territoire actifs sur ce thème comme la Maison de l'urbanisme Lorraine Ardenne, le Centre d'interprétation du Paysage de Florenville, les acteurs du tourisme tels les guides du tourisme et du terroir, etc.

Afin de travailler sur l'espace-rue en termes d'adhésion plutôt que de réglementations, le Parc s'appuiera sur la valeur exemplative des projets et des réalisations.



Photo : Maison de l'urbanisme Lorraine Ardenne (Meix-le-Tige)

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE D' ACTIONS DE SENSIBILISATION REALISEES

Objectif 2. RECOMPOSER L'HOMOGENEITE DE L'HABITAT GAUMAIS EN INTEGRANT LE NOUVEAU DANS L'ANCIEN

Contexte pour le territoire

L'évolution du bâti des villages gaumais a été importante ces dernières années, notamment en lien avec le dynamisme foncier lié à l'attractivité grand-ducale. Le patrimoine bâti et urbanistique traditionnel des villages est ainsi souvent banalisé voire déstructuré par le développement de constructions nouvelles non intégrées.

ANALYSER L'EVOLUTION PASSEE, ACTUELLE ET A VENIR DE L'URBANISME EN GAUME.

Afin de pouvoir connaître les enjeux de développement urbanistique particulier à chaque village, le Parc réalisera plusieurs types de travaux pour chaque village, et ce en lien avec les travaux réalisés sur le paysage :

- Une **analyse de l'évolution passée** de l'habitat avec des comparaisons entre la situation passée (cartes Ferraris - ou autres cartographies anciennes) et la situation actuelle.—Cette analyse pourra aussi être diffusée et permettre de sensibiliser à l'importance d'intégrer les nouvelles constructions dans une évolution longue de l'habitat local.
- Un **inventaire des actions de requalification ou de protection** à entreprendre, village par village pour réintégrer les nouvelles constructions dans l'habitat ancien, garder le caractère des villages, chacun avec sa couleur, son ambiance.
- La **modélisation de l'espace des villages** pour évaluer plus facilement l'impact d'aménagements futurs (ex : modélisation 3D). Cet outil sera une aide précieuse à la décision.



Photo : José Lambert (Vue aérienne de Meix-dvt-Virton)

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE D'ANALYSES VILLAGEOISES REALISEES.

REDIGER DES OUTILS D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE SPECIFIQUE AU TERRITOIRE.

Afin d'intégrer les spécificités architecturale et urbanistique du territoire le plus en amont dans l'élaboration d'un projet, le Parc travaillera à la rédaction d'outils spécifiques :

- La rédaction d'une **charte relative à l'architecture contemporaine gaumaise** (ou partie de la charte paysagère globale)
- Une adaptation du Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural pour y intégrer les spécificités gaumaises

En fonction de cette charte, des groupes de réflexion et de travail autour de projets d'aménagements avec les habitants concernés et les riverains, seront proposés notamment dans le cadre des opérations communales de développement rural.

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE D'OUTILS CREES ET INTEGRATION DES NOUVELLES CONSTRUCTIONS



Photo : Maison de l'urbanisme (Bibliothèque de Virton)

DIFFUSER DES CONSEILS POUR UNE BONNE INTEGRATION DU NOUVEAU DANS L'ANCIEN.

Le Parc cherchera à favoriser la diffusion de l'information, la transmission de conseil en matière d'urbanisme, d'architecture, tant pour un public privé que public.

Pour ce faire, il travaillera avec les acteurs du territoire actifs dans ce domaine, comme la Maison du Tourisme de Gaume qui a créé la Maison du Terroir de Gaume ou la Maison d'Urbanisme Lorraine Ardenne.

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE D' ACTIONS COORDONNEES DE CONSEILS EN URBANISME REALISEES.

Objectif 3. FAVORISER UN AMENAGEMENT ET UN URBANISME DURABLES

Contexte pour le territoire

La pression foncière forte, la richesse patrimoniale et paysagère du territoire, la diversité des acteurs tant publics et que privés, ainsi que la prise de conscience de la nécessité d'un développement soutenable, nécessitent le développement d'une réflexion sur l'aménagement de la Gaume la plus globale et durable possible.

PROMOUVOIR UNE REFLEXION ET UNE COORDINATION SUPRA-COMMUNALE EN AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET POLITIQUE DU LOGEMENT

Les acteurs en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire sont assez nombreux et variés mais les communes sont les premières concernées. Le Parc pourra être un appui aux communes pour :

- Développer une **réflexion prospective** à l'échelle du Parc notamment sur l'évolution de la population et la répartition du nouvel habitat sur le territoire en tirant parti des futurs Schéma de développement de l'espace luxembourgeois (SDEL) et Schéma de développement de l'espace régional (SDER).
- Créer les conditions d'une **concertation intercommunale** sur les axes stratégiques d'urbanisme ou sur les bonnes pratiques de gestion territoriales (ex : réflexion sur une coordination des politiques communales de mise à disposition foncière pour les revenus moyens ou lancement d'un inventaire du patrimoine foncier public) ;

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE DE CONCERTATIONS SUPRA-COMMUNALES EN AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET D'URBANISME REALISEES

INTEGRER LE SECTEUR PRIVE DANS LA VALORISATION DU TERRITOIRE

Le Parc s'attachera à travailler avec le secteur privé pour développer un aménagement et un urbanisme durable avec notamment :

- La mise en **place de partenariats publics/privés** qui respecteront les objectifs du plan de gestion du Parc naturel.
- La **valorisation des impacts économiques et des savoir-faire** liés à la rénovation du patrimoine bâti, paysager, etc. du territoire.

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE DE COLLABORATIONS PUBLIC-PRIVE

REFLECHIR A LA MISE EN PLACE D'UN URBANISME DURABLE

La création de nouveaux quartiers, de nouveaux lotissements sera une opportunité pour les communes et le Parc de développer un urbanisme durable qui s'inspirera des éco-quartiers et de l'éco-construction.

- Le Parc, et ses partenaires, pourront ainsi être **consultés** lors de la phase d'élaboration, mais aussi de mise en œuvre de ces projets.
- Le Parc aura aussi pour tâche de diffuser l'information et de sensibiliser les acteurs publics et privés à cette thématique

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE D' ACTIONS DE CONSEIL REALISEES EN MATIERE D' URBANISME DURABLE

Objectif 4. PROMOUVOIR DES INITIATIVES NOUVELLES EN MATIERE DE MOBILITE

Contexte pour le territoire :

Dans ce territoire rural étendu, la mobilité quotidienne en transports en commun est difficile, surtout en dehors des heures régulières de mobilité vers le travail, et ce d'autant plus que les flux vers le Luxembourg ont fortement augmenté ces dernières années. Toutes les initiatives promouvant une meilleure utilisation des transports en commun, du covoiturage sont essentielles pour améliorer la mobilité dans le territoire. D'autre part, la mise en cohérence des itinéraires de mobilité douce dans et entre les villages est également importante pour le territoire, tant pour les habitants que pour les visiteurs.

DEVELOPPER LES PARCOURS DE MOBILITE DOUCE



Le Parc suscitera la mise en cohérence et le développement du réseau de voies lentes au départ des tronçons existants, en lien avec le tourisme et l'hébergement. Il facilitera la connexion des voies lentes existantes pour créer un circuit qui traverse tout le territoire, grâce à un inventaire participatif avec les habitants des diverses communes et mettra sur pied un volet animations (inauguration, Beau vélo de Ravel, semaine de la Mobilité, etc)

Photo : Yves Brasseur (Sentier du Moulin à Rachecourt)

Il suscitera également le recours à la mobilité lente que ce soit pour l'accès aux services (écoles, terrains de sport, etc.) à l'intérieur des villages ou entre les villages.

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE D' ACTIONS DE DEVELOPPEMENT DE LA MOBILITE DOUCE REALISEES



VALORISER LA LIGNE FERROVIAIRE FLORENVILLE-VIRTON-LUXEMBOURG

Le Parc recherchera la valorisation cette ligne pour les déplacements quotidiens, mais aussi dans le cadre de la promotion de la randonnée, plus particulièrement cycliste sur le territoire, en lien avec la gare de Marbehan proche du territoire (commune de Habay).

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE D' ACTIONS DE VALORISATION DE LA LIGNE FERROVIAIRE REALISEES.

PROMOUVOIR LE COVOITURAGE SUR LE TERRITOIRE

Le Parc favorisera la création l'aménagement d'aires de covoiturage et la mise en place de systèmes de covoiturage, par SMS, stop organisé ...

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE D' ACTIONS DE PROMOTION DU COVOITURAGE REALISEES

INVENTER ENCORE DES INITIATIVES EN MATIERE DE SERVICES PUBLICS ET DE PROXIMITE

Telles :

- réévaluer les modes de mobilité par rapport aux nouveaux enjeux vus par bassins de vie (rapidité ou desserte locale),
- développer des initiatives telles que Telbus, Festibus, Locomobile,
- utiliser les véhicules publics encore mieux,
- améliorer la visibilité de ce qui existe déjà (damier.be ; les différentes initiatives,
- sensibiliser les employeurs sur l'adéquation entre horaire de travail et transport en commun.

Photo : Pierre Lemaire (Etalle)

INDICATEUR DE REALISATION : NOUVELLES INITIATIVES PROMUES EN MATIERE DE MOBILITE ET BILAN DE LEUR UTILISATION.

Objectif 5. **PROMOUVOIR DES INITIATIVES NOUVELLES EN MATIERE D'ENERGIE**

Contexte pour le territoire :

Dans le contexte actuel de hausse du coût de l'énergie, l'amélioration des performances énergétiques de notre parc immobilier est indispensable, tant en ce qui concerne le bâti ancien que les nouvelles constructions. D'autre part, le territoire est riche en possibilités de développer les énergies renouvelables (bois, eau, vent, etc), et l'amélioration notable du bilan énergétique du territoire passe par un diagnostic énergétique global.



Photo : Violette Boulet (Eoliennes au dessus de Ruelle)

INCITER AU DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES

Telles le bois-énergie, le solaire, l'hydroélectricité, l'énergie éolienne citoyenne (élaboration d'un plan paysager éolien), ...

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE D'INITIATIVES PROMUES EN MATIERES D'ENERGIE RENOUVELABLE.

AU PREALABLE, APPROFONDIR LE CADASTRE SUR LA CONSOMMATION D'ENERGIE ET LA PRODUCTION D'ENERGIE RENOUVELABLE

Sensibiliser aux gaz à effets de serre et mettre en place un plan d'actions Climat/Energie sur le territoire de Gaume

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE DE COMMUNES ENGAGEES DANS UN DIAGNOSTIC ENERGETIQUE.

ORGANISER DES FORMATIONS A L'UTILISATION RATIONNELLE DE L'ENERGIE (URE)

Dans les bâtiments anciens ou nouveaux, à l'intention des habitants, des communes, des collectivités, des publics précarisés.

Formation de « Guides-Energie ».

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE DE FORMATIONS URE ORGANISEES

INTEGRER DANS LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS LA COMPOSANTE ENERGETIQUE

Former les entreprises à une approche globale et raisonnée dans l'éco construction et la bonne efficacité énergétique des habitations

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE DE FORMATIONS A L'ECO CONSTUCTION PROMUES.

ACCOMPAGNER LES PARTICULIERS DANS LA RENOVATION ENERGETIQUE DE LEUR LOGEMENT

Fournir un diagnostic d'amélioration de leur logement, leur fournir un accompagnement administratif et technique neutre jusqu'à la réception des travaux.

Actions phares

- **Inventorier et réhabiliter le petit patrimoine**
- **Connexion des voies lentes existantes pour créer un circuit qui traverse tout le territoire**
- **En collaboration avec les auditeurs et architectes du territoire, organiser un événement permettant aux particuliers d'avoir un diagnostic neutre des améliorations à entreprendre dans leur logement.**

Chapitre 8. Développement rural et socio-économique

8.1. Activités économiques locales

Synthèse du diagnostic du territoire

- Même si le **tissu économique** formé de **PME** et de **TPE** du territoire est relativement bien structuré, avec quelques entrepreneurs très créatifs, on assiste cependant à une **très forte polarisation** de l'est du territoire par rapport à l'emploi au **Grand-duché de Luxembourg (42%** de la population active du territoire employée au G-D L), rendant le territoire très **dépendant** du grand-duché pour ses revenus. Le **taux d'emploi** le plus **élevé** est situé sur les communes les plus **proches** du Grand-duché.
- De **grandes disparités** existent d'ailleurs entre communes par rapport aux **revenus** des habitants
- On assiste aussi à une **diminution** globale du **taux d'emploi** sur le territoire (tendance générale)
- **L'économie sociale** est un secteur important dans le territoire et est porteur de perspectives nouvelles, notamment en matière de production et de distribution de **produits locaux** et **d'éco construction**
- Les **ressources naturelles** (eau, bois, pierre, ...) abondantes et de qualité en Gaume peuvent être considérées comme **un gisement à valoriser** si les conditions économiques le permettent.



Photo : Joël Marinazzi (Vue sur Burao Ardcennes SA)

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Economie locale			
<ul style="list-style-type: none"> • Tissu des PME et TPE relativement bien structuré • Entrepreneurs très actifs • Grandes entreprises également importantes pour le territoire, implantées plutôt dans le sud • Savoir-faire des entreprises locales, artisans d'excellence • Existence de 2 ADL sur le territoire, + 1 en constitution 	<ul style="list-style-type: none"> • Faiblesse économique : colosses aux pieds d'argile avec le risque « d'effet domino » • Les pôles économiques dynamiques sont à l'extérieur du territoire • Manque de hall relais • Manque de conscientisation des communes à utiliser des matériaux locaux • Taux d'emploi diminue 		<ul style="list-style-type: none"> • Risque de précarisation de certaines populations plutôt dans l'ouest du territoire • Forte polarisation des communes de l'est du territoire vis-à-vis du G-d Lux, forte dépendance de cette partie du territoire pour les revenus • Appauvrissement des services en milieu rural • Problème des entreprises qui délocalisent leur siège social au G-d Lux

Ressources naturelles locales

- | | | |
|---|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Ressources naturelles (Semois, forêt, nature, microclimat, eau, pierre, bois, paysages) abondantes et de grande qualité • Economie sociale bien développée, travaillant dans des secteurs porteurs et s'appuyant sur les ressources naturelles (éco construction, produits du terroir) | <ul style="list-style-type: none"> • Difficultés des scieries et de la filière bois • Absence de valorisation des filières économiques au départ des ressources locales | <ul style="list-style-type: none"> • Développement de l'économie durable (image de Verte Province), des ressources, des savoir-faire |
|---|---|---|

Eaux

- | | | |
|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Eau potabilisable abondante en quantité et très bonne en qualité • Forêt gaumaise : protection naturelle des nappes, et outils de protection des captages mis en œuvre quand c'est nécessaire • Toutes les communes (sauf Florenville et Aubange) propriétaires de leur réseau de distribution d'eau • Réseau de stations d'épuration d'eau existantes et en projet | | <ul style="list-style-type: none"> • Coût important de la remise en état et de l'entretien du réseau d'eau |
|--|--|---|

Objectif 1. PROMOUVOIR L'ECONOMIE LOCALE EN LIEN AVEC LES ORGANISMES SPECIALISES

Contexte pour le territoire :

Dans un contexte de dépendance forte à des lieux d'emploi extérieurs au territoire et d'appauvrissement en services de tous ordres, le territoire doit pouvoir mobiliser toutes les possibilités de faire connaître et de valoriser ses ressources pour stimuler son économie propre: lieux à affecter à des usages multiples, savoir-faire des entreprises locales, mutualisation des moyens de recherche et de développement d'initiatives économiques nouvelles.

SOUTENIR LA REIMPLANTATION DES SERVICES ET COMMERCES DANS LES VILLAGES

Vu le contexte d'appauvrissement en services publics de tous ordres (mobilité, commerces ruraux, etc.) et la hausse du prix de l'énergie, il s'agit de promouvoir la



Photo : Maxime Malotaux (Halle de Han)

réaffectation de locaux communaux (ou autres) en lieux de services polyvalents :

- ateliers et bureaux relais, centres de télétravail, lieux de coworking (lieux de travail collectif pour indépendants)
- commerces et épiceries de village multiservice (cafés, lieux de livraison, internet, pains, journaux, distributeur de billets, ...), ou selon les meilleures opportunités de développer le commerce itinérant : épicerie, traiteur, marchés.

Créer une « bourse » où les offreurs et les demandeurs de locaux partagés peuvent se rencontrer.

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE D' ACTIONS DE SOUTIEN A LA REIMPLANTATION DE COMMERCES OU SERVICES REALISEES.

FAIRE CONNAITRE LE SAVOIR-FAIRE LOCAL

Pour ce faire :

- rassembler tous les corps de métiers en un seul guide d'achat en Gaume, le « bottin gaumais » avec une information sur les entreprises gaumaises qui existent,
- organiser des visites d'ateliers d'artisanat local, de PME locales pour la promotion des métiers manuels et techniques, artisanaux ou artistiques (gastronomie, métiers de la construction, éco construction, etc),
- créer le concept « ISO, made in Gaume » avec des savoir-faire et des gens de métier. Cette action est à rapprocher du label « Origine Gaume » proposé pour les produits d'alimentation.

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE D' ACTIONS DE PROMOTION DU SAVOIR-FAIRE REALISEES.

SOUTENIR LA CREATION D'ENTREPRISES

Pour cela :

- en lien avec les organismes spécialisés, développer une pépinière d'entreprises en intégrant des actions de formation
- promouvoir les ADL (Agence de Développement Local) avec pour mission notamment de chercher les secteurs et lieux où il existe des niches d'activités qui ne soient pas déjà occupées

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRES D' ACTIONS DE SOUTIEN A LA CREATION D'ENTREPRISES REALISEES.

Objectif 2. EXPLOITER DANS UNE VISION DURABLE LES RESSOURCES LOCALES (BOIS, PIERRE, EAUX, ETC)

Contexte pour le territoire :

La Gaume est un territoire où les ressources naturelles en eau, bois, pierre, sont abondantes et de bonne qualité. Ces ressources peuvent être des atouts pour l'économie locale si les conditions économiques le permettent. Le bois-énergie, l'écoconstruction sont des secteurs en plein développement et il convient de rechercher toutes les possibilités de valorisation de ces ressources naturelles dans une perspective de développement économique durable.

PROMOUVOIR L'ECO CONSTRUCTION ET LES MATERIAUX LOCAUX DANS LES EQUIPEMENTS

Intégrer des critères de développement durables dans les cahiers de charges, en particulier, l'utilisation de matériaux de proximité favorisant l'emploi local et une faible production de CO2. Promouvoir l'utilisation de ces ressources en organisant des visites sur les lieux de production.

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE D' ACTIONS DE PROMOTION DES MATERIAUX, CONSTRUCTIONS ET EQUIPEMENTS DURABLES

PROMOUVOIR LES PRODUITS DE NOS FORETS ET AIDER LA FILIERE BOIS



Photo : Violette Boulet (Huombois)

Promouvoir la vente des grumes à route pour une meilleure valorisation.

Créer des filières complètes du bois au consommateur final. Afin de rapprocher la transformation du bois de la production, développer un zoning spécifique au centre de la Gaume, un zoning « bois » complet avec entreprises de transformations ultérieures du bois (Huombois est actuellement limité à la 1ère transformation du bois : sciage - séchage). Y promouvoir la mutualisation d'infrastructures de traitement du bois par exemple, trop importantes pour des entreprises seules.

Chercher de nouvelles perspectives en matière de bois-énergie : chaudières collectives, récupération des plaquettes de bois en forêt après exploitation. Toutefois, bien identifier les filières complètes qui existent sur le territoire et les ressources valorisées. La présence de la papeterie de Harnoncourt est liée à la présence d'eau et de bois. Une attention particulière sera apportée à la bonne complémentarité des différentes valorisations possibles du bois pour le chauffage et la fabrication de papier.

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE D' ACTIONS DE PROMOTION « BOIS LOCAL » REALISEES

DEVELOPPER DES SYNERGIES ENTRE LES COMMUNES PAR RAPPORT AUX EAUX GAUMAISES

Pour les communes non engagées par ailleurs, créer une structure permettant de mutualiser les outils et d'avoir des marchés publics communs, informer la population sur la manière dont l'eau est gérée en Gaume, sensibiliser les acteurs locaux sur la problématique de l'eau

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE D' ACTIONS MENEES EN SYNERGIE POUR LA GESTION DE L'EAU.



Photo : Pierre Lemaire (Château d'eau de Fratin)

Action phare

- Rassembler tous les corps de métiers en un seul guide (bottin gaumais), guide d'achat en Gaume avec une information sur les entreprises gaumaises qui existent et les rassembler dans un salon, en collaboration avec les ADL

8.2. L'agriculture

Synthèse du diagnostic du territoire

Une agriculture extensive en difficulté :

- Le **nombre d'exploitations diminue** fortement (-50% entre 1990 et 2010), la **population agricole vieillit**, beaucoup d'exploitants n'ont **pas de successeur assuré**, la **difficulté de reprise des terres** est réelle vu la pression foncière, avec un effet pervers des primes liées à la surface (favorisent la concentration des terres)
- Le territoire est essentiellement voué à **l'élevage bovin**, avec une majorité de **prairies permanentes**, de surfaces produisant des **fourrages** et du **maïs**
- Une part importante des exploitations (32%) et des surfaces (40%) du territoire est cultivée en **agriculture biologique**
- Les **MAE** (mesures agri-environnementales) sont bien suivies par les agriculteurs sur le territoire ce qui permet de maintenir à la fois une certaine **biodiversité** et une **agriculture plus extensive**

Produits locaux en circuit court, filières complètes :

- Actuellement, il **manque une valorisation** de la viande des bovins élevés en **agriculture biologique** sur le territoire, engraisés avec les ressources de l'exploitation et commercialisés dans le territoire. L'abattoir de Virton est un outil qui facilite la valorisation des viandes locales.
- Diverses possibilités de valorisation existent mais il faut les explorer pour en vérifier l'intérêt : les **aliments riches en protéines produits à la ferme** qui pourraient permettre **l'engraissement** des bêtes valorisables en **Bœufs des Prairies Gaumaises**, le **maraîchage** puisque la demande augmente, d'autres filières comme le **chanvre**, les plantes aromatiques, ...
- La filière « **Bœuf des Prairies Gaumaises** » peut être **renforcée** vu le potentiel du territoire tant en matière de production que de distribution et de consommation
- Les **vergers haute tige** ont **décru** de manière extrêmement importante dans la deuxième moitié du XXème siècle mais connaissent un **regain d'intérêt**, soutenu en cela par l'installation sur le territoire de **pressoirs à jus**
- Les superficies consacrées à la **culture de la pomme de terre diminuent**, mais un projet **d'IGP** est déposé pour protéger la **Plate de Florenville**
- Les produits locaux et leurs filières de distribution sont très nombreux sur le territoire mais il **manque un élément d'articulation logistique** entre production et distribution pour atteindre les collectivités régionales et l'Horeca local. Une **plate-forme d'acteurs** du secteur des produits locaux se met en place actuellement



Diversification :

- Vu la vocation de « **tourisme vert** » du territoire, **l'accueil à la ferme, l'hébergement à thème**, les **fermes pédagogiques** connaissent un **succès grandissant**, mais doivent être renforcés
- D'autres possibilités peuvent encore être explorées : production **d'énergie** par biométhanisation, production d'électricité photovoltaïque, ...

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Agriculture			
<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture bio en augmentation en nombre d'exploitations et de surface (40% des surfaces et 32% des exploitations) • Agriculture encore extensive qui façonne un paysage riche en biodiversité • Races bovines françaises adaptées à l'élevage extensif, à l'engraissement à base de ressources locales 		<ul style="list-style-type: none"> • Succès des Mesures agro-environnementales ce qui permet de maintenir à la fois biodiversité et agriculture extensive 	<ul style="list-style-type: none"> • Disparition de l'agriculture familiale, manque de repreneurs • Diminution des surfaces de pomme de terre • Disparition des vergers haute tige • Contraintes environnementales sont fortes (Natura 2000) pour l'agriculture
Circuits courts – Filières complètes			
<ul style="list-style-type: none"> • Existence de producteurs artisanaux de produits locaux, mais c'est encore à développer (bonne image « terroir » de l'agriculture) • Existence d'une IGP « Pâté gaumais » 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de diversification (maraîchage, ...), de valorisation, de filière complète, surtout pour le bio • Viande pas assez valorisée, bêtes non engraisées dans la région, pas valorisées en tant que viande bio • Pas assez de cultures de vente, peu de transformation à la ferme, de vente directe • Manque d'une plate-forme logistique de regroupement des produits (regroupement, transformation, stockage) • IGP « Pâté gaumais » sans porcs gaumais 	<ul style="list-style-type: none"> • Demande forte du consommateur en produits fermiers (si possible bio), succès des groupements d'achat, demande des collectivités, demande par les pouvoirs publics locaux • Plate-forme TerroirSudLux : coordination d'organisations de promotion des produits locaux • Outils de diversification, de valorisation : Abattoir de Virton, Bœuf des Prairies Gaumaises • Projet d'une IGP Plate de Florenville, du saucisson gaumais 	<ul style="list-style-type: none"> • Contraintes liées à l'U.E., à l'AFSCA
Diversification			
<ul style="list-style-type: none"> • Grande attractivité touristique du territoire, tourisme vert, tourisme nature, attractivité du terme « Gaume », Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Liens entre agriculture et tourisme encore à développer : peu de tourisme à la ferme (accueil, animation, gastronomie à la ferme, hébergements à thèmes, fermes pédagogiques, etc) 	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilités de diversifications : tourisme, énergie renouvelable, transformation du bois (sciage, etc) 	
Liens entre société civile et agriculture			
	<ul style="list-style-type: none"> • Fossé qui se creuse entre monde agricole et société civile : manque de (re)connaissance de la population, mauvaise image de l'agriculture • Manque de contacts entre agriculteurs et habitants des 		

	villages (aide bénévole, etc.)		
Difficultés de reprise par les jeunes			
<ul style="list-style-type: none"> Richesse des communes en foncier, levier pour l'installation des jeunes, usage des aisances pour les agriculteurs qui débutent 	<ul style="list-style-type: none"> Difficultés de reprise des fermes, problème de succession, besoin croissant en ouvriers agricoles et donc en formation agricole Diminution de la disponibilité du foncier (cf. : CWATUP, bail à fermes, vente des terrains communaux, concentration des terres à cause des primes liées à la surface) 		<ul style="list-style-type: none">

Objectifs

Objectif 1. DEVELOPPER LES FILIERES LOCALES ET LES CIRCUITS COURTS

Contexte pour le territoire :

Dans un contexte de crise agricole et parallèlement à la hausse de la demande des consommateurs en produits locaux, la valorisation des produits fermiers en circuits courts est à rechercher. La mutualisation des moyens et les démarches de coopération seront des moyens pour renforcer cette valorisation. La création de filières complètes du producteur au consommateur, la diversification des productions et l'identification des produits à un territoire de haute valeur biologique et patrimoniale, seront d'autres moyens pour renforcer l'agriculture extensive.

VALORISER LES PRODUCTIONS AGRICOLES, CREER DES FILIERES COMPLETES DE L'AMONT A L'AVANT

Développer les points de vente de produits locaux (Groupes d'Achats en Commun, marchés,...), mettre en place une coopérative de distribution et développer un centre logistique de regroupement des produits locaux,

Alimenter les cantines scolaires en produits locaux.

Organiser des formations ad hoc à destination de producteurs (FWA).

Encourager la production de protéines sur la ferme pour le rationnement du bétail, afin de mieux valoriser les terres et le cheptel.

Créer des « mielleries » collectives.

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE D' ACTIONS DE DEVELOPPEMENT DE FILIERES ABOUTIES

DIVERSIFIER LES PRODUCTIONS AGRICOLES, RECHERCHER DE NOUVELLES FILIERES AGRICOLES ET MARAICHERES



Photo : Thierry Joie

Développer de nouvelles filières agricoles : produits maraîchers, porcs, volailles, foin des prairies de la Semois,

Redéployer des filières existantes : pommes de terre, jus de pommes,...

Créer une image de marque spécifique pour les productions bio en les valorisant jusqu'au consommateur final. Développer des productions agricoles alternatives telles que la fourniture d'énergie renouvelable (voir les objectifs « énergie ») et le tourisme rural

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE DE NOUVELLES FILIERES INITIEES

CREER ET PROMOUVOIR UN LABEL « ORIGINE GAUME »

Elaborer le cahier de charge du label PNG et de ses éventuelles déclinaisons : « Produit Fermier du PNG », « Viande de Gaume », « Porcs gaumais »...

Mettre en place la traçabilité des produits labellisés et leur signalétique : identification claire des producteurs, étiquetage CO2, logo valorisant l'image méridionale de la Gaume, ...

Aider à la promotion de ces produits dans les festivités gaumaises, les collectivités et les écoles :

- encourager les établissements et groupements organisateurs de manifestations diverses à utiliser régulièrement des produits locaux labellisés ;
- éduquer à la consommation locale auprès des écoles primaires et secondaires des neuf communes concernées, en proposant des repas à base de productions locales.

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE DE PRODUITS LABELLISES « GAUME », NOMBRE D'EVENEMENTS ET D'ETABLISSEMENTS UTILISANT REGULIEREMENT DES PRODUITS LABELLISES « GAUME »

Objectif 2. EDUQUER LES CITOYENS AU MONDE AGRICOLE GAUMAIS, AMELIORER LES LIENS ENTRE LES AGRICULTEURS ET AVEC LES CITOYENS

Contexte pour le territoire :

Le constat d'un fossé qui se creuse entre le monde agricole et le reste de la société civile est prégnant, les agriculteurs disparaissent de la société villageoise. D'une part, le sentiment d'incompréhension de la part des habitants est clairement exprimé par les agriculteurs du territoire, d'autre part, les habitants des villages ont une très mauvaise connaissance des réalités de vie des agriculteurs. Un nouveau contrat social doit réunir ces deux mondes qui cohabitent sans bien se connaître pour un tissu rural renforcé et une agriculture façonnant un territoire de haute valeur patrimoniale.

SENSIBILISER LES HABITANTS DES VILLAGES AUX REALITES DE VIE DES AGRICULTEURS

Organiser des visites dans des exploitations agricoles ou d'autres activités autour des fermes
Créer des occasions d'apprentissage du travail d'agriculteur dans les écoles.

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE D'ACTIVITES DE SENSIBILISATION A LA VIE AGRICOLE ORGANISEES, NOMBRE D'ACTIVITES PEDAGOGIQUES AGRICOLES MISES EN ŒUVRE

AMELIORER LES POSSIBILITES D'AIDE BENEVOLE AUX FERMIERS

Mettre en place un système d'aide bénévole ponctuelle avec les agriculteurs intéressés en veillant à l'encadrement et la sécurité des personnes concernées.

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE D'AIDANTS AGRICOLES BENEVOLES RECENSES

AMELIORER L'IMAGE DE L'AGRICULTURE

Valoriser l'image nature de l'agriculture : accompagner les agriculteurs dans les démarches favorables à l'environnement, mettre en valeur les démarches positives (Une banque de données des agriculteurs volontaristes par rapport aux mesures favorables à l'environnement sera à ce titre créée).

Valoriser l'impact de l'agriculture sur le paysage.

Dans le cadre de la signalétique générale du PNG, réaliser des panneaux d'accueil pour les fermes qui font de la vente directe ;

Promouvoir la qualité visuelle des exploitations agricoles en favorisant l'embellissement des fermes.

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE D' ACTIONS D'ENCADREMENT AGRI-ENVIRONNEMENTALES REALISEES ; NOMBRE D' ACTIONS DE VALORISATION DE L'IMPACT DE L'AGRICULTURE SUR LE PAYSAGE ; MISE EN PLACE D'UNE SIGNALÉTIQUE AGRICOLE

FAIRE DU PARC NATUREL UN PORTEUR DE PAROLE DES AGRICULTEURS

Créer des lieux d'échanges entre les agriculteurs et le reste de la population, un lieu d'échange de bonnes pratiques entre agriculteurs, un comice agricole pour tout le territoire et un réseau de petites fermes familiales

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE DE LIEUX D'ECHANGE CREEES

Objectif 3. FACILITER L'INSTALLATION DES JEUNES ET LA REPRISE DES EXPLOITATIONS

Contexte pour le territoire :

Les difficultés pour un jeune de reprendre une exploitation agricole sur le territoire sont réelles : difficultés d'accès à la terre, investissements élevés et endettement à long terme, difficultés de dégager un salaire permettant de faire vivre une famille sur l'exploitation... La valorisation du travail des femmes, la mutualisation de moyens de production, la facilitation de l'accès au foncier peuvent être autant de moyens d'aider à la reprise des exploitations par des jeunes qui souhaitent embrasser le métier d'agriculteur.

VALORISER LE TRAVAIL DES FEMMES DANS LES FERMES GAUMAISES

Renforcer le partage de savoir-faire via l'organisation d'ateliers intergénérationnels, encourager la reconnaissance du travail de la femme dans les exploitations, organiser des formations techniques spécifiques et accompagner les mouvements féminins locaux

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE D'ACTIONS DE VALORISATION DU TRAVAIL DE LA FEMME DANS L'AGRICULTURE

MUTUALISER LES MOYENS DE PRODUCTION ET D'ORGANISATION DU TRAVAIL EN AGRICULTURE

Mettre en place des initiatives de coopération. Les premières réalisations suggérées concernent la mutualisation des moyens pour l'achat et l'utilisation d'un séchoir à boules de foin, la mise en commun des efforts pour la plantation et l'entretien des haies.

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE DE COOPERATIONS AGRICOLES MISES EN PLACE

FACILITER L'ACCES DES JEUNES AGRICULTEURS A LA TERRE

Développer des mécanismes de protection/compensation contre la pression sur le foncier, en prenant en compte la protection très forte que le bail à ferme offre aux locataires.

Sensibiliser les mandataires communaux quant à l'importance de la disponibilité des terrains agricoles pour les jeunes agriculteurs et la nécessité d'apporter leur aide, par exemple en intégrant dans les cahiers des charges de



Photo : Mickael Masson

location des terrains agricoles communaux des clauses qui favorisent l'intégration des jeunes.

Etudier la possibilité de tutorat entre les agriculteurs sans repreneur et les jeunes qui souhaitent se lancer

Utiliser l'aide possible de la SOWACCESS, pour l'accompagnement autant dans la cession que dans la reprise d'une entreprise agricole

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE D' ACTIONS DE FACILITATION A L' ACCES ENTREPRISES.

Actions phares

- **Création d'un label « Origine Gaume » et appui à la promotion des produits gaumais, notamment par une valorisation dans les festivités gaumaises, les collectivités et les écoles**

8.3. Tourisme

Synthèse du diagnostic du territoire

- Le tourisme est un secteur important et il est partagé entre deux grands pôles : la vallée de **la Semois** avec Florenville, Tintigny, et **Virton**. **L'eau** est un élément attractif puissant, mais la **nature**, les **paysages**, les **balades** et le **patrimoine** sont aussi des éléments caractéristiques de notre offre touristique
- Bien que la **convivialité** et la **chaleur de l'accueil gaumais** soient des éléments reconnus de l'attractivité du territoire, nous assistons à un **tassement de la fréquentation** et du nombre de nuitées (tendance générale)
- Malgré l'immense potentiel nature du territoire, peu d'activités de tourisme nature sont organisées régulièrement
- Les infrastructures **d'hébergement** sont essentiellement composées **d'établissements de terroir**. **Peu d'hébergements à thème**, d'infrastructures de grande capacité existent
- Les 3 Maisons du Tourisme du territoire totalisent 12 syndicats d'initiative. Des projets de développement touristique communaux, intercommunaux et transfrontaliers existent et tous ces acteurs sont très actifs même si le secteur comprend plus de bénévoles que de professionnels
- De nombreux **circuits balisés pédestres existent** mais il existe **peu de connectivité** entre eux. Il n'y a que peu de **circuits en boucle de grande ampleur** faisant le tour de Gaume
- Les **festivals** et les **événements de grande ampleur** et de **grande valeur** sont nombreux sur le territoire et **renommés de loin**. Quelques **musées** existent sur le territoire mais ils sont **inégalement signalés**.
- La **gastronomie** régionale est **renommée** et permet de **relier Horeca, produits du terroir et tourisme**. Il existe des **outils de promotion de nos produits** : des marchés fermiers conviviaux, une IGP pour le pâté gaumais, des confréries ambassadrices de notre gastronomie, ... mais qui peuvent encore **être renforcés** pour **augmenter** nettement leur **visibilité**



Photo : Juliette Denoyelle (Festival de Chassepierre)

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Gastronomie comme vecteur de développement économique			
<ul style="list-style-type: none"> Gastronomie reconnue, nombreuses fêtes liées à la gastronomie 	<ul style="list-style-type: none"> Manque de visibilité des produits locaux soit à l'intérieur du territoire, soit à l'extérieur 	<ul style="list-style-type: none"> IGP: outils de valorisation des produits locaux existants et en projet 	
Tourisme – nature – culture			
<ul style="list-style-type: none"> Fréquentation touristique forte Convivialité et chaleur de l'accueil gaumais réputées Points focaux prestigieux : la Semois, Orval, Virton, Avioth, Montmédy, Marville Ressources naturelles (Semois, forêt, nature, microclimat, eau, pierre, bois, patrimoine architectural et paysages) de qualité Eaux de baignades de qualité, la pêche, la chasse Patrimoine (notamment architectural rural) très riche Nombreux festivals et musées Centre d'Interprétation du Paysage (CIP) sur le territoire de 2 Maisons du Tourisme. Bon réseau d'itinéraires balisés dont 3 grandes boucles qui couvrent l'ensemble du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> Tassement de la fréquentation (tendance générale) Manque de guides nature, de formations et d'animations nature en général (voir Nature) Manque de signalisation du petit patrimoine, du patrimoine naturel, signalisation à harmoniser Architecture rurale traditionnelle à mettre en valeur Musées à rendre plus visibles Difficultés de mobilité pour accéder aux festivals Connectivité entre circuits balisés pédestres insuffisante, peu de circuits VTT (la MTG y travaille) 		<ul style="list-style-type: none"> Impact de l'urbanisation en dehors des centres des villages sur la qualité des paysages (voir aussi AT)
Hébergement			
	<ul style="list-style-type: none"> Manque d'hébergements à thème et insolites Manque d'infrastructures hôtelières telles que des Auberges de Jeunesse et aussi, un hôtel de standing et/ou de grande capacité (cars) 	<ul style="list-style-type: none"> Possibilités de développement du tourisme d'affaire 	
Acteurs touristiques			
<ul style="list-style-type: none"> Acteurs touristiques très actifs Guides de terroir Projets de collaboration 	<ul style="list-style-type: none"> Guides néerlandophones manquent Beaucoup d'acteurs touristiques sont bénévoles 	<ul style="list-style-type: none"> Projet Interreg Lorraine Gaumaise (dont le portail internet des 2 MT) Commémoration de la 1ère 	

transfrontalière via Interreg

- Absence de coordination entre les guides touristiques (va être mis en place par la MTG)

guerre mondiale

Objectifs

Objectif 1. UTILISER LA GASTRONOMIE LOCALE COMME VECTEUR DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Contexte pour le territoire :

La Gaume est un territoire dont la gastronomie est réputée et en lien direct avec le terroir : Pâté gaumais, Plate de Florenville, Orval, charcuteries gaumaises. Malgré cela, la visibilité de ces produits doit encore être améliorée de manière substantielle que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du territoire. Promouvoir et rendre ces produits plus facilement accessibles et identifiables permet de rendre le territoire visible de loin et de développer tout un pan d'économie locale basé sur la gastronomie.



Photo : Maison du Tourisme de Gaume

ACCENTUER LA PROMOTION DE NOS PRODUITS PHARES

A savoir les IGP existants (pâté gaumais) et en projet (Plate de Florenville, saucisson gaumais), autres charcuteries, bières, chocolats, et Bœuf des Prairies Gaumaises !

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE D' ACTIONS DE PROMOTION DE NOS PRODUITS PHARES REALISEES.

RASSEMBLER UN MAXIMUM DE PRODUITS DE TERROIR

Les rassembler dans des « Boutiques de pays » ou des « Maisons du terroir » de manière à ce que les touristes et les habitants puissent y trouver des produits locaux.

Rassembler aussi l'information concernant tous les produits locaux en un seul point (portail internet, dépliants, carte des produits locaux, etc.).

Un circuit du goût est déjà pris en charge par la Maison de tourisme de Gaume.

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE DE POINTS DE RASSEMBLEMENT PHYSIQUES OU VIRTUELS DISPONIBLES.

PROMOUVOIR LES PRODUITS DU PNG A BRUXELLES

Au niveau du marché des produits luxembourgeois à Bruxelles et également au niveau de la Maison du Luxembourg.

INDICATEUR DE REALISATION : PRESENCE IDENTIFIABLE DES PRODUITS DU PNG AU MARCHE DES PRODUITS



Photo : Province de Luxembourg

LUXEMBOURGEOIS ET A LA MAISON DU LUXEMBOURG A BRUXELLES.

ORGANISER DES MANIFESTATIONS

Mêlant la gastronomie, la musique, le patrimoine (repas romain, « opéra bouffe »)

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE DE MANIFESTATIONS REALISEES INTEGRANT LA GASTRONOMIE.

Objectif 2. DEVELOPPER LE TOURISME NATURE ET CULTURE

Contexte pour le territoire :

Malgré l'énorme potentiel nature du territoire, beaucoup d'activités de tourisme nature sont encore à développer : balades nature guidées, animation d'itinéraires et de sites naturels, signalétique spécifique du patrimoine nature, formation de guides nature, organisation d'événements dont la thématique centrale est la nature en lien avec la gastronomie, le sport, la culture, etc. Les possibilités d'hébergement insolite ou à thème doivent aussi être explorées et développées.

COORDONNER, DEVELOPPER ET PROMOUVOIR LES ITINERAIRES DE RANDONNEE



Photo : François Tribolet (Houdrigny)

Sur l'ensemble du territoire du parc, la coordination des partenaires spécialisés sera recherchée afin de

- favoriser la lisibilité des circuits transcommunaux existants (Transgaumaise, Gaume Buissonière, Trans-semoisienne) et l'interconnexion des sentiers balisés locaux, y compris en transfrontalier,
- développer des circuits fédérateurs sur différentes thématiques, notamment historiques et naturelles, accessibles aussi aux autos, motos et vélos,
- développer les circuits VTT ainsi que le tourisme attelé,

- utiliser les anciennes voie romaines (avec concept de relais) ou ferrées,
- créer une Maison de la randonnée.

Un Festival de la randonnée avec diverses déclinaisons - nature, patrimoniale, sportive, culturelle, gastronomique – en assurera la promotion.

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE D'ACTIONS NOUVELLES DE PROMOTION ET DE DEVELOPPEMENT DE LA RANDONNEE MISES EN ŒUVRE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE.

FAVORISER LA COORDINATION DES GUIDES DE TERROIR ET AMELIORER LES COMPETENCES LINGUISTIQUES ET HISTORIQUES

Une association de guides du terroir et de guides de tourisme est en cours de création à l'initiative de la Maison de tourisme de Gaume. Une coordination entre les maisons du tourisme, le CRIE d'Anlier, le Musée gaumais (identité culturelle, ...), ... sera recherchée pour l'organisation de formations en tronc commun et spécifiques.

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE DE D' ACTIONS DE FORMATIONS DE GUIDES REALISEES EN COORDINATION

PROMOUVOIR LA DECOUVERTE DE LA NATURE, DES PAYSAGES ET DES JARDINS

Afin de créer des retombées économiques positives sur la région, le parc :

- développera la signalétique des espaces naturels intéressants,
- organisera des itinéraires thématiques ainsi que des activités d'animations et de guidage nature,
- protégera et valorisera la haute qualité paysagère du territoire par la promotion des sites de grand intérêt paysager et l'animation coordonnée de ces lieux, en coordination avec le Centre d'Interprétation du Paysage,
- créera un réseau de jardins publics et privés, d'arboretums, de vergers conservatoires et le valorisera par un programme de manifestations (Festival des Jardins de Gaume),
- assurera la promotion de la pêche en rivière.

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE D' ACTIONS DE PROMOTION NATURE, PAYSAGE OU JARDINS REALISEES.

VALORISER LE PATRIMOINE MATERIEL ET IMMATERIEL



Photo : Maxime Malotaux (Château de Montautin)

Sur l'ensemble du territoire du parc, la coordination des partenaires spécialisés sera recherchée afin :

- d'harmoniser la signalétique du petit patrimoine, sites et musées (déjà prise en charge par la MTG),
- de réaliser un inventaire « Au fil de l'eau », des moulins, biefs, dérivations, étangs de retenue, lavoirs, fontaines, bornes fontaines, ... (au départ des documents existants notamment au niveau de la MTG),
- d'alimenter une plate-forme internet commune de promotion des événements du territoire,
- d'envisager le placement de panneaux déroulants à l'entrée des entités annonçant les activités possibles et événements,
- de le valoriser (exemple le belvédère de Florenville) ou le protéger (exemple : les Passeurs de la Semois).

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE D' ACTIONS DE VALORISATION DU PATRIMOINE REALISEES.

DEVELOPPER ET PROMOUVOIR L'OFFRE D'HEBERGEMENT TOURISTIQUE

Il s'agit :

- d'inciter à une plus grande offre dans le domaine des hébergements groupes et jeunesse ; si le concept des « auberges de jeunesse » semble difficile à concrétiser, il existe des initiatives privées où la création d'hébergement pour groupes de jeunes s'avère rentable,
- de promouvoir les initiatives originales en matière de logement : dans les arbres, hébergements à thème nature et gastronomie (cueillette sauvage, cuisine des plantes sauvages, produits de terroir, découverte nature, etc)
- de promouvoir les possibilités de réservation en ligne.
- d'inciter les acteurs touristiques à la mise en place d'espaces permettant le développement du tourisme d'affaire en agissant en partenariat avec la cellule MICE (Meeting, Incentive, Congress et Event) de la FTLB et en améliorant la visibilité de ces lieux d'accueil du tourisme d'affaire.

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE D' ACTIONS DE PROMOTION DE L'HEBERGEMENT REALISEES EN PARTENARIAT.

Actions phares

- **Organiser une fête du Parc annuelle qui se déclinerait sous les différentes formes (festivals)**

8.4. Vie associative et culturelle

Synthèse du diagnostic du territoire

- **L'identité gaumaise** est basée sur une **identité culturelle**, notamment celle de la **langue**, le patois gaumais qui est un **lorrain roman** et **non un wallon**. Malgré la disparition de cette langue régionale, le **patrimoine culturel** gaumais est **riche** et source **d'identité liée au territoire**.
- Les **arts**, la **peinture**, la **littérature**, comptent de **nombreux talents** en Gaume, de nombreux **Gaumais célèbres** sont également connus sans qu'on sache toujours qu'ils sont d'origine gaumaise
- La **vie culturelle et associative est foisonnante en Gaume** : de nombreux centres culturels, le Centre d'Art Contemporain, des cercles d'histoire locale, un réseau de bibliothèques performant, de nombreux événements culturels d'importance et de valeur sont autant de signes d'une **vitalité culturelle débordante**. Les **troupes de théâtre amateur** et les **harmonies** sont des formes de vie culturelle héritées d'une tradition bien ancrée mais qui ont tout leur avenir devant eux. Avec les activités sportives, ils sont des lieux privilégiés de **lien social** entre les **générations**, entre **natifs** et **néo-ruraux**

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Identité et patrimoines culturels			
<ul style="list-style-type: none"> • Identité culturelle gaumaise forte 	<ul style="list-style-type: none"> • manque une formation spécifique sur notre identité culturelle, manque de connaissances par les habitants • Manque de relève pour le patois gaumais • Gaume peu connue à l'extérieur, Gaumais célèbres peu connus chez nous 		<ul style="list-style-type: none"> • Acculturation, risque de perte de l'identité culturelle gaumaise • Perte du patois gaumais • Folklore et coutumes : risque de couper le fil et de perdre le sens des traditions
Vie artistique et associative			
<ul style="list-style-type: none"> • Arts foisonnants : peinture, littérature, sculpture, théâtre, artisanat très vivant, riche et varié • Vie culturelle et associative très riche, variée, d'une grande vitalité, acteurs de la vie culturelle très actifs • Culture en « circuit court » • Infrastructures culturelles disponibles 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de visibilité pour les artistes et artisans : mise en valeur de villages d'artistes à développer en collaboration avec divers partenaires • Absence de centre culturel sur le pays de Virton 	<ul style="list-style-type: none"> • Nouvelles infrastructures qui naissent • Redéfinition du décret centres culturels (bassins de vie) 	<ul style="list-style-type: none"> • Sponsoring privé menacé dû à la crise économique.
Visibilité – Communication – Coordination entre acteurs			
<ul style="list-style-type: none"> • Festivals de grande ampleur et de grande qualité, renommés de loin, ambassadeurs gaumais renommés (JC Servais, Orval, etc.) • Nombreux canaux de diffusion de l'information • Prémices de coordination entre acteurs culturels • Projets Interreg 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de communication entre les acteurs, de coordination entre les initiatives, manque de lieux de coordination 	<ul style="list-style-type: none"> • Des partenariats commencent à se créer entre acteurs • Un outil fédérateur permet de mutualiser et centraliser l'information 	
Cohésion sociale			
<ul style="list-style-type: none"> • Cohésion sociale forte • Faculté d'intégration des nouveaux habitants • Les troupes de théâtre, les harmonies, les associations sont des outils d'intégration sociale très efficaces • Innovations en matière de cohésion sociale : SEL, RES 	<ul style="list-style-type: none"> • Cohésion sociale se distend à cause du mode de vie actuel (villages dorts) • Problèmes liés à la précarisation de certaines populations (jeunes, personnes à faibles revenus, personnes âgées) 		<ul style="list-style-type: none"> • Risque de « glissements » de population à cause de la polarisation vis-à-vis du Grand-duché de Luxembourg (prix immobilier, ...)

Objectifs

Objectif 1. FAIRE CONNAITRE ET COORDONNER L'OFFRE CULTURELLE GAUMAISE

Contexte pour le territoire :

Le territoire est largement investi d'une vie culturelle et associative foisonnante. Cependant, cette offre culturelle peut encore être rendue plus visible. Il est important aussi d'assurer la transmission d'éléments du patrimoine immatériel de la Gaume qui autrement, risquent de disparaître. Enfin, le besoin de davantage de coordination entre les initiatives culturelles diverses a été clairement exprimé par nombre d'acteurs culturels du territoire.

FAIRE CONNAITRE LA LARGE OFFRE CULTURELLE GAUMAISE, PAR LE BIAIS DE DIVERS CANAUX INTERNES ET EXTERNES

Investir les canaux de communication existants (radios, journaux, etc) plutôt que d'en créer un de toutes pièces.



Photo : Juliette Denovelle (Land art à Montauban)

Le contenu parlera des artistes, des artisans, mais aussi de la vie des gens, de leurs métiers, de leurs expériences

Travailler avec le Musée Gaumais et les Maisons du tourisme sur des actions fédératrices, pour mettre des villages d'artistes et d'artisans en valeur.

Organiser un grand marché gaumais de la culture « Entrevues en Gaume » permettant une rencontre entre demandeurs et producteurs.

Promouvoir des spectacles itinérants vers l'extérieur.

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRES D' ACTIONS DE COMMUNICATION REALISEES EN MATIERE D' OFFRE CULTURELLE.

MIEUX CONNAITRE LE PATRIMOINE IMMATERIEL DE LA GAUME (COUTUMES, FOLKLORE) POUR LE TRANSMETTRE AUX JEUNES

Préserver le patois gaumais :

- veiller à sa transmission
- intégrer dans la formation des guides de terroir quelques bases de patois,
- rechercher et mettre en place des lecteurs en patois gaumais,
- réaliser un CD audio en patois gaumais.



Photo : Maison du Tourisme de Gaume (Diean et Dieanne)

Mener des enquêtes sur le folklore.

Permettre aux particuliers qui ont une collection d'objets sur un thème en lien avec la vie traditionnelle en Gaume de faire connaître et de partager leur intérêt

Organiser :

- une formation spécifique sur notre identité culturelle (qui permettrait de pouvoir guider au Musée gaumais),
- des classes vertes sur le territoire pour les écoliers et les étudiants gaumais.

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE D' ACTIONS DE CAPITALISATION DU PATRIMOINE IMMATERIEL

COORDONNER, DEVELOPPER LE RESEAU DES ACTIVITES CULTURELLES DU TERRITOIRE

Développer des réseaux entre les acteurs, faire circuler les informations, coordonner les actions, mettre en place un portail internet à destination des professionnels de la culture sur le territoire.

Développer les activités culturelles en lien avec la nature : stages nature, Land'art, promenades nature de toutes sortes.

Faire un relevé de toutes les salles de spectacle qui se trouvent sur le territoire, les lieux de projection de cinéma et organiser la coordination des ciné-clubs de village.

Augmenter l'accessibilité des activités via la mobilité qui reste un frein via des innovations à trouver.

Augmenter la cohésion sociale, favoriser les SEL, les Réseaux d'Echanges de Savoir.

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE D' ACTIONS DE COORDINATION CULTURELLE REALISEES

Actions phares

- | |
|--|
| ■ Se coordonner pour mieux faire connaître la large offre culturelle gaumaise |
|--|

Chapitre 9. Innovation et expérimentation

Contexte pour le territoire :

Dans un contexte de forte dépendance par rapport à des lieux d'emploi extérieurs au territoire et de crise profonde, qui fragilise la richesse patrimoniale du territoire, il est essentiel pour celui-ci de rechercher des solutions innovantes en matière de valorisation des ressources propres, de mutualisation des moyens, de réflexion prospective autour de projets concertés dans le sens d'un développement rural durable.

La méthode participative utilisée pour l'élaboration du plan de gestion a permis de recueillir de multiples idées d'innovation qui pourront faire l'objet d'expérimentation

Objectifs

Objectif 1. FAIRE DU PARC UN LIEU D'INNOVATION ET D'EXPERIMENTATION

Il s'agira pour le Parc et ses partenaires d'étudier la faisabilité et si opportun de rechercher les possibilités de mise en œuvre des multiples idées de valorisation émises au cours des réunions préparatoires et présentées dans les différents objectifs thématiques, tels :

En matière de **patrimoine naturel** :

- Valorisation d'un « Foin des prairies de la Semois »
- Valorisation du bois de taillis sous futaie
- Réhabilitation de carrières abandonnées avec extraction domestique
- Semis de céréales anciennes

En matière de **patrimoine bâti** et **d'aménagement du territoire** :

- Amélioration des performances énergétiques du bâti ancien dans le respect de ses caractéristiques patrimoniales et urbanistiques
- Modélisation 3D de l'espace des villages en tant qu'outil d'aide à la décision
- Réflexion prospective supra communale en aménagement du territoire
- Concertation intercommunale sur les axes stratégiques d'urbanisme ou les bonnes pratiques de gestion territoriale
- Réflexion sur les éco-quartiers, l'éco-construction

En matière de **mobilité, d'énergie** et de **services** :

- Stimulation du covoiturage
- Incitation au développement des énergies renouvelables et plan climat-énergie du territoire
- Regroupement des produits de terroir
- Mise en place de possibilités d'aide bénévole aux fermiers
- Développement du télétravail et du coworking.

Chapitre 10. Partenariats et coopération

Objectifs

Objectif 1. COORDONNER LES ACTIONS, ECHANGER LES INFORMATIONS, METTRE EN RESEAU

Contexte pour le territoire :

Très nombreux ont été les acteurs de territoire consultés à exprimer le besoin de davantage de circulation de l'information, de coordination des actions, voire de coopération entre eux. La création de lieux d'échange d'informations et de bonnes pratiques, de mutualisation de moyens s'impose comme une évidence.

Le Parc naturel de Gaume est l'outil privilégié pour favoriser les partenariats transversaux, créer des synergies (entre nature, agriculture, tourisme, culture,...), réfléchir des stratégies concertées, développer une vision prospective, faire du développement soutenable, améliorer la cohésion des projets et par là-même, du territoire tout entier.

Favoriser ou mettre en place des **rencontres** entre les différents intervenants :

- susciter des lieux d'échange de bonnes pratiques et d'informations (réunions, conférences, débats,...),
- organiser des tables rondes entre les acteurs,
- constituer des groupes de travail, des journées « rencontres » entre acteurs.

Encourager et **féderer** les **initiatives** :

- Favoriser les démarches transversales, entre tourisme et agriculture, agriculture et nature, par exemple,
- Etablir des partenariats entre les différents acteurs du territoire (agriculteurs, entreprises et la population),
- Faire travailler ensemble des projets existants pour une meilleure cohérence d'action sur l'ensemble du parc : CRS, Natura 2000, GAL Cuestas, réseaux des fermes pédagogiques, Transgaumaise, Transsemoisienne, réseau d'hébergement chez l'habitant (Gîtes de Wallonie), Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne,
- Etendre au Parc l'initiative Bœuf des prairies gaumaises, faire du Parc un véritable « Parc des Paysages Gaumais » donc, transférer à l'ensemble de la Gaume des projets du GAL existant,
- Réfléchir les stratégies touristiques ou autres à l'échelle de la Gaume (la MTG travaille déjà sur la prospective touristique sur son territoire, il faut penser à la transversalité entre stratégie touristique et actions nature/agriculture/économie locale),
- Mutualiser des moyens et la recherche de ceux-ci pour différents projets, être un ensemble pour déposer des projets, proposer des aides financières ou autres pour réaliser des projets en commun.

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE DE RENCONTRES ORGANISEES ET D'INITIATIVES FEDEREES.

Objectif 2. COLLABORER AVEC LES AUTRES PARCS NATURELS WALLONS

Contexte pour le territoire :

Le territoire du Parc naturel de Gaume est contigu avec celui du PN Haute-Sûre/Forêt d'Anlier, qui jouxte lui-même celui des Deux Ourthes, qui touche à celui des Hautes-Fagnes/Eifel. Ce continuum de territoires de haute valeur biologique et patrimoniale est un atout particulièrement important pour l'attractivité notamment touristique du sud du pays. Il est évident que les expériences des parcs naturels dans différents secteurs permettent là aussi l'échange constructif de bonnes pratiques et la réalisation facilitée de certains projets qui bénéficient de l'expérience déjà acquise dans d'autres territoires.

Des collaborations seront recherchées avec les autres parcs naturels wallons et particulièrement avec les parcs voisins de la Haute Sûre Forêt d'Anlier et celui de la Vallée de l'Attert.

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE DE COLLABORATIONS ETABLIES AVEC LES PARCS VOISINS ET WALLONS

Objectif 3. COLLABORER EN TRANSFRONTALIER AVEC LES ZONES LIMITROPHES OU SIMILAIRES

Contexte pour le territoire :

La Wallonie compte 9 parcs naturels dont 8 touchent aux frontières extérieures de la région. En ce qui concerne le Parc naturel de Gaume, c'est la Meuse et l'Ardenne française qui sont limitrophes. Des collaborations et projets communs existent déjà avec ces territoires voisins mais il est bon de compléter ces actions de collaborations transfrontalières par des volets non encore pris en charge et pertinents, vu la grande proximité biologique et patrimoniale des territoires transfrontaliers.

Dans le cadre du projet Interreg « Lorraine gaumaise » des collaborations sont déjà établies entre le pays de Montmédy et les deux Maisons du tourisme, permettant notamment une communication sur les démarches artistiques, musicales, les grands événements ainsi que le développement de circuits balisés transfrontaliers

Des collaborations avec le pays de Longwy seront également envisagées.

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE DE COLLABORATIONS REALISEES EN TRANSFRONTALIER.

Chapitre 11. Accueil, sensibilisation et éducation du public

Objectifs

Objectif 1. **CULTIVER LES CARACTERISTIQUES GAUMAISES ET DEVELOPPER LE TERRITOIRE A PARTIR DE SES RESSOURCES : UTILISER L'IDENTITE GAUMAISE COMME VECTEUR DE COMMUNICATION**

Contexte pour le territoire :

La sensibilisation et l'éducation du public apparaissent de façon récurrente dans les objectifs poursuivis en matière de nature, de patrimoine matériel et immatériel sous toutes leurs formes ainsi que d'agriculture.

En complément et en intégration des multiples actions envisagées dans ces matières, la forte identité du territoire, constitue un puissant moteur potentiel de développement.

FAIRE CONNAITRE, PROTEGER, METTRE EN VALEUR TOUS LES PATRIMOINES ET SUPPORTS D'IDENTITE SPECIFIQUES A LA GAUME (MATERIELS ET IMMATERIELS)

Sont concernés : le patrimoine monumental, les ensembles architecturaux, les paysages, la nature, les hommes célèbres, l'art, les artistes et artisans, les traditions et le folklore, les fêtes, le patrimoine historique (y compris pérenniser les activités commémoratives de la guerre 14-18), le patrimoine religieux, le patrimoine industriel et les activités anciennes (sidérurgie, etc.), le patois, ...

Il s'agit de :

- Réaliser ou compléter les inventaires, faire un état des lieux,
- Les faire connaître aux associations et groupes susceptibles de les utiliser,
- Rendre accessible au public les patrimoines classés, naturels, etc.
- Sensibiliser la population dont le public scolaire au moyen de supports de diffusion, identifier les supports, les rationaliser,
- Organiser des formations, de « Guides de terroir Junior », de « Guides nature junior », des classes vertes locales,
- Participer aux Journées du Patrimoine avec les écoles primaires avec le concours de NATAGORA, de la DNF, des guides du terroir, ...



Photo : Francine Gobert (Fosse à loups/louvières de Saint Léaer)

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE D' ACTIONS DE COMMUNICATION REALISEES EN MATIERE DE PATRIMOINE ET NOMBRE DE PERSONNES SENSIBILISEES PAR LE BIAIS DE CES ACTIONS

CREER UN PORTAIL INTERNET DE LA GAUME :

Cette action doit être menée en complémentarité avec le projet de portail touristique transfrontalier, englobant les 2 Maisons de Tourisme et leurs partenaires français, pour les territoires et matières n'étant pas reprises dans le portail touristique.

Au global ce portail devrait contenir les volets suivants :

- culture, nature, économie,
- calendrier des grandes manifestations,
- répertoire des acteurs et projets du territoire,
- forum,
- documents de référence (cahier des charges),
- liens sur les sites des différents projets,

INDICATEUR DE REALISATION : CREATION D'UN PORTAIL EN COMPLEMENTARITE AVEC LE PORTAIL TOURISTIQUE

SE DONNER DES OUTILS DE COMMUNICATION

Rédiger une charte du territoire par une démarche participative.

Créer un label de qualité (« Label Gaume », « Parc Naturel de Gaume »), une marque commune gage d'identification aisée pour tous, comme proposé par les agriculteurs, un slogan, un logo, un visuel pour le parc (charte graphique,...), un T-shirt gaumais, un prix annuel à finalité agricole et environnementale, ...

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE D'OUTILS DE COMMUNICATION REALISES

ETABLIR UNE COMMUNICATION IMPORTANTE ET REGULIERE

Vis-à-vis de l'extérieur, mais aussi de l'intérieur, faire de la publicité, donner des informations sur le territoire et le Parc naturel de Gaume, via les journaux, les radios locales qui existent, un affichage électronique dans les villes

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE D' ACTIONS DE COMMUNICATION REGULIERES MISES EN PLACE

Objectif 2. CREER UNE MAISON DU PARC

Siège du Parc, c'est également un lieu de rencontre, d'échanges, de création et de sensibilisation, d'accueil.

Action phares

- **Créer un Portail internet de la Gaume**

Chapitre 12. Organigramme de l'équipe technique

La dotation prévue dans le décret ne permet pas de financer l'ensemble du personnel repris dans l'organigramme ci-dessous. Celui-ci présente l'équipe idéale qui devrait composer le Parc Naturel au regard du Plan de gestion.

Seuls les postes de Directeur, d'assistant administratif et de deux chargés de mission (CM) dont un en « Aménagement du territoire » sont envisageables sur base du décret. Le financement des autres postes devra impérativement faire l'objet de recherches de financements spécifiques.

Compte tenu de la structure du Plan de gestion, l'organigramme ci-dessous est proposé :

Administration et coordination

1 ETP Directeur(trice)

$\frac{1}{2}$ TP Assistant(e) administratif(ve)

Protection,
gestion et
valorisation du
patrimoine naturel

1 ETP CM Patrimoine
naturel

1 ETP CM Agri-
environnement

Patrimoine bâti,
paysage et
aménagement du
territoire

1 ETP CM Aménagement du
territoire

Développement
rural et
économique

1 ETP CM Agriculture

Chapitre 13. Evaluation des besoins de fonctionnement

Le budget de fonctionnement idéal du Parc naturel peut être évalué comme suit :

- Salaires et charge de personnel (base 5,5 ETP) _____ 260.000 €
- Frais de fonctionnement (loyer, fournitures divers, etc.) _____ 40.000 €
- Investissement _____ 40.000 €
- Budget annuel hors projet : _____ 340.000 €**

La dotation structurelle fixée par le décret est de **322.753,50€** ne permet pas de couvrir les charges de fonctionnement annuelles ordinaires. D'autres sources de financement devront être sollicitées comme par exemple : les aides à l'emploi, les subventions publiques régionales ou européennes, les Communes et la Province, le secteur privé.

Chapitre 14. Conséquences économiques, sociales et environnementales pour les communes et pour leurs habitants, de la création du Parc naturel

Courte description du territoire et de ses caractéristiques environnementales, évolution probable si le plan n'est pas mis en œuvre

Voir résumé du diagnostic chapitre 5

Résumé du contenu et description des objectifs principaux du Plan de gestion et des liens avec d'autres programmes pertinents

14.1. Protection, gestion et valorisation du patrimoine naturel

Objectif 1. Accueillir et restaurer la biodiversité

*Le territoire est caractérisé par une **biodiversité élevée** notamment dans les **biotopes** très **spécialisés** abritant une faune et une flore **rare**s. Cette richesse naturelle est liée entre autres à une **agriculture** encore relativement **extensive**, des **biotopes marginaux** et des éléments de **connectivité** qui ont malheureusement **tendance à disparaître**. Les mesures propres à conserver les biotopes spécialisés et l'extensivité de l'agriculture (MAE, Natura 2000) peuvent lutter efficacement contre la chute de la biodiversité. De même, une meilleure **connaissance scientifique** des **milieux** et des **espèces** et la formation de **naturalistes de terrain** sont des garanties pour la préservation de la biodiversité en Gaume.*

Les principales actions sont :

- **Maintenir des usages socioéconomiques avec des débouchés viables**, notamment pour conserver une agriculture extensive mais également d'autres productions très artisanales telles que le foin, les pommes, le bois de taillis, le sable d'anciennes carrières, etc
- **Restaurer et gérer les biotopes pour l'augmentation de la biodiversité en y ajoutant l'aspect « éducation » et « sensibilisation »** : restaurer les fonds de vallées enrésinées, les prés de fauche extensifs, les vergers haute-tige, les mares, les taillis, les zones humides, ...
- **Observer et opérer un suivi du milieu naturel** : établir des relevés et dresser des états des lieux en matière de biodiversité, opérer le suivi scientifique des espèces en danger, organiser une formation de guide-nature de Gaume, ...

Objectif 2. Sensibiliser la population à la biodiversité

La sensibilisation du grand public à l'importance de la préservation de la biodiversité proche de lui, le soutien aux initiatives communales de gestion de l'environnement, l'éducation au milieu naturel dans les écoles, l'information des habitants et l'animation nature des lieux importants pour la biodiversité sont autant de pistes pour amener la population à des comportements respectueux de l'environnement et in fine, lutter contre l'érosion de la biodiversité dans le territoire

Les principales actions sont :

- **Sensibiliser le citoyen à la « nature ordinaire »**, aux pratiques qui peuvent améliorer leur environnement immédiat : jardins naturels, haies indigènes, danger des pesticides, importance des pollinisateurs, danger des invasives, etc
- **Promouvoir et coordonner les outils de gestion communaux favorables à la biodiversité** : le plan MAYA, la gestion différenciée, les Plans Communaux de Développement de la Nature, la mutualisation des moyens humains et techniques, la formation des travailleurs communaux aux invasives, à la gestion différenciée, etc
- **Renforcer le rôle des écoles dans la sensibilisation** : utiliser des moyens pédagogiques comme le « Journal de Classe du P'tit Gaumais », journal de classe sensibilisant à l'environnement immédiat les écoliers, les fermes pédagogiques
- **Faire (re)découvrir les balades nature** : éditer des guides de balade nature, concevoir des balades thématiques, sensibiliser les promeneurs

14.2. Patrimoine bâti, paysage et aménagement du territoire

Objectif 1. Faire connaître, protéger, mettre en valeur les patrimoines spécifiques et la physionomie typique des villages gaumais

Le territoire est riche de son patrimoine bâti traditionnel (architecture, matériaux...), de son organisation spatiale (village rue, usoirs, etc.) et plus généralement de ses paysages. Cela constitue des éléments d'identification forts, mais parfois mal connus.

La pression foncière, due essentiellement au développement du travail frontalier vers le Grand-duché de Luxembourg impacte durablement le territoire.

Ainsi, cette richesse est menacée par une faible prise en considération de ces spécificités et des projets qui contribuent à banaliser la physionomie typique des villages gaumais.

Les principales actions sont :

- **Sauvegarder l'habitat traditionnel** : protéger et valoriser l'habitat traditionnel, en faisant connaître les principes de sauvegarde, la palette chromatique afin que les rénovations soient de bonne qualité
- **Inventorier et réhabiliter le petit patrimoine** (Petit Patrimoine Populaire Wallon) : lavoirs, patrimoine sacré, murs en pierre sèche, fours à pains, etc, sensibilisation et information du public, parrainage d'éléments du patrimoine par les citoyens
- **Réaliser des outils de connaissance et de gestion des paysages** : inventaire des paysages sensibles, approche participative, rédaction d'une charte paysagère, animation des paysages, en s'appuyant sur l'expertise du Centre d'Interprétation du Paysage, de la Maison de l'Urbanisme Lorraine Ardenne, du Parc des Paysages, ... **Sensibiliser la population à la richesse de son environnement immédiat** par l'organisation de visites, d'animations, de formations, par la création de supports d'information, en lien avec les acteurs du territoire

Objectif 2. Recomposer l'homogénéité de l'habitat gaumais en intégrant le nouveau dans l'ancien

L'évolution du bâti des villages gaumais a été importante ces dernières années, notamment en lien avec le dynamisme foncier lié à l'attractivité grand-ducale. Le patrimoine bâti et urbanistique traditionnel des villages est ainsi souvent banalisé voire déstructuré par le développement de constructions nouvelles non intégrées.

Les principales actions sont :

- **Analyser l'évolution passée, actuelle et à venir de l'urbanisme en Gaume** et inventorier les actions de requalifications ou de protection à entreprendre
- **Rédiger des outils d'urbanisme et d'architecture spécifique au territoire** afin d'intégrer les spécificités architecturales et urbanistiques dans l'élaboration des projets, d'aider à la réflexion des groupes de travail sur des projets d'aménagement par exemple. Ceci en lien avec les outils et organismes existants en matière d'urbanisme : Maison de l'Urbanisme Lorraine Ardenne, RGBSR, ...
- **Diffuser des conseils pour une bonne intégration du nouveau dans l'ancien** tant pour un public privé que public

Objectif 3. Favoriser un aménagement et un urbanisme durables

La pression foncière forte, la richesse patrimoniale et paysagère du territoire, la diversité des acteurs tant publics et que privés, ainsi que la prise de conscience de la nécessité d'un développement soutenable, nécessitent le développement d'une réflexion sur l'aménagement de la Gaume la plus globale et durable possible.

Les principales actions sont :

- **Promouvoir une réflexion et une coordination supra-communale en aménagement du territoire et politique du logement** en permettant de développer une réflexion prospective sur le tout le territoire et de créer les conditions de concertation intercommunale sur les bonnes pratiques de gestion territoriale, et ceci en lien avec l'élaboration du Schéma de Développement de l'Espace Régional et d'un Schéma de Développement de l'Espace Luxembourgeois (pris en charge par Réseaulux), mais également en collaboration avec les Conseillers en Aménagement du territoire et Urbanisme existants
- **Intégrer le secteur privé dans la valorisation du territoire** avec la mise en place de partenariats public/privé, la valorisation des savoir-faire liés à la rénovation du patrimoine

Objectif 4. Réfléchir à la mise en place d'un urbanisme durable dans le cadre de missions de conseil lors de l'élaboration de projets, mais également en diffusant l'information et en sensibilisant les acteurs publics et privés à cette thématique. Promouvoir des initiatives nouvelles en matière de mobilité

*Dans ce territoire rural étendu, la **mobilité quotidienne en transports en commun** est difficile, surtout en dehors des heures régulières de mobilité vers le travail, et ce d'autant plus que les flux vers le Luxembourg ont fortement augmenté ces dernières années. Toutes les initiatives promouvant une **meilleure utilisation des transports en commun, du covoiturage** sont essentielles pour améliorer la mobilité dans le territoire. D'autre part, la **mise en cohérence des itinéraires de mobilité douce** dans et entre les villages est également importante pour le territoire, tant pour les habitants que pour les visiteurs.*

Les principales actions sont :

- **Développer les parcours de mobilité douce** et favoriser la mise en cohérence des tronçons existant, animer et sensibiliser le public au recours à la mobilité douce
- **Valoriser la ligne ferroviaire Florenville-Virton-Luxembourg** que ce soit dans le cadre des déplacements professionnels ou la découverte touristique de la région
- **Promouvoir le covoiturage sur le territoire** en proposant des systèmes innovants (covoiturage par sms, ...)
- **Inventer encore des initiatives en matière de services publics et de proximité** en améliorant la visibilité de ce qui existe déjà,

Les liens avec les programmes et outils de mobilité sont essentiellement à faire en termes de promotion et d'amélioration de la visibilité de ce qui existe déjà : Plans Communaux de Mobilité, Luxcovoiturage, DAMIER, mais aussi de développement de certaines autres possibilités (RAVEL's, ...)

Objectif 5. Promouvoir des initiatives nouvelles en matière d'énergie

Dans le contexte actuel de hausse du coût de l'énergie, l'amélioration des performances énergétiques de notre parc immobilier est indispensable, tant en ce qui concerne le bâti ancien que les nouvelles constructions. D'autre part, le territoire est riche en possibilités de développer les énergies renouvelables (bois, eau, vent, etc), et l'amélioration notable du bilan énergétique du territoire passe par un diagnostic énergétique global.

Les principales actions sont :

- **Inciter au développement des énergies renouvelables** au départ des ressources locales
- **Au préalable, approfondir le cadastre sur la consommation d'énergie et la production d'énergie renouvelable**, sensibiliser le public et mettre en place un plan Climat/Energie sur le territoire
- **Organiser des formations à l'Utilisation Rationnelle de l'énergie (URE)**, former des Guides Energie, à l'intention des habitants, des communes, des collectivités
- **Intégrer dans les nouvelles constructions la composante énergétique** en formant par exemple les entreprises à l'éco construction
- **Accompagner les particuliers dans la rénovation énergétique de leur logement** en travaillant sur le diagnostic d'amélioration énergétique des logements, en proposant un accompagnement administratif

Le lien sera fait avec les programmes existants en matière d'Utilisation Rationnelle de l'Energie, de production d'énergies renouvelables, de conseil énergétique (Ecopasseurs), ...

14.3. Développement rural et économique

14.3.1. ACTIVITES ECONOMIQUE LOCALES

Objectif 1. Promouvoir l'économie locale en lien avec les organismes spécialisés

Dans un contexte de dépendance forte à des lieux d'emploi extérieurs au territoire et d'appauvrissement en services de tous ordres, le territoire doit pouvoir mobiliser toutes les possibilités de faire connaître et de valoriser ses ressources pour stimuler son économie propre: lieux à affecter à des usages multiples, savoir-faire des entreprises locales, mutualisation des moyens de recherche et de développement d'initiatives économiques nouvelles.

Les principales actions sont :

- **Soutenir la réimplantation des services et commerces dans les villages**, en promouvant la réaffectation de locaux en lieux de services polyvalents

- **Faire connaître le savoir-faire local** en créant des outils d'information, en organisant des visites de PME, ...
- **Soutenir la création d'entreprises** avec la collaboration des organismes spécialisés (ADL, ...) proposer des formations, développer une pépinière d'entreprises, ...

Objectif 2. Exploiter dans une vision durable les ressources locales (bois, pierre, eaux, etc)

*La Gaume est un territoire où les **ressources naturelles en eau, bois, pierre**, sont abondantes et de bonne qualité. Ces ressources peuvent être des atouts pour **l'économie locale** si les conditions économiques le permettent. Le **bois-énergie, l'éco construction** sont des secteurs en plein développement et il convient de rechercher toutes les possibilités de valorisation de ces ressources naturelles dans une perspective de **développement économique durable**.*

Les principales actions sont :

- **Promouvoir l'éco construction et les matériaux locaux dans les équipements** en intégrant des critères de développement durable dans les cahiers de charge, en organisant des visites, ...
- **Promouvoir les produits de nos forêts et aider la filière bois** en créant des filières complètes du bois du producteur au consommateur final, en cherchant de nouvelles perspectives en matière de bois-énergie, en commençant par identifier les circuits existant déjà sur le territoire
- **Développer des synergies entre les communes par rapport aux eaux gaumaises** en mutualisant des outils de gestion et d'information sur la gestion et l'utilisation de l'eau en Gaume

14.3.2. AGRICULTURE

Objectif 1. Développer les filières locales et les circuits courts

*Dans un contexte de **crise agricole** et parallèlement à la hausse de la **demande des consommateurs en produits locaux**, la **valorisation** des produits fermiers en circuits courts est à rechercher. La **mutualisation** des moyens et les démarches de **coopération** seront des moyens pour renforcer cette valorisation. La création de **filières complètes du producteur au consommateur**, la **diversification** des productions et **l'identification des produits à un territoire de haute valeur biologique et patrimoniale**, seront d'autres moyens pour renforcer l'agriculture extensive.*

Les principales actions sont :

- **Valoriser les productions agricoles, créer des filières complètes de l'amont à l'aval** en développant les points de distribution des produits locaux (GAL Cuestas, GAC, marchés fermiers, coopérative de distribution, centre de regroupement logistique, ...), en organisant

des formations à destination des producteurs, en encourageant la production de protéines sur l'exploitation, ...ceci en collaboration avec les structures existantes

- **Diversifier les productions agricoles, rechercher de nouvelles filières agricoles et maraîchères** pommes de terre, porcs, volailles, foin des prairies de la Semois, mais aussi productions alternatives telles que la production d'énergie et le tourisme, en s'appuyant sur les expériences qui existent déjà telles que le Bœuf des Prairies Gaumaises, ...
- **Créer et promouvoir un Label « Origine Gaume »** en élaborant un cahier de charges, en mettant en place la traçabilité des produits et leur identification et leur signalétique, avec un volet sensibilisation du public, éducation en milieu scolaire

Objectif 2. Eduquer les citoyens au monde agricole gaumais, améliorer les liens entre les agriculteurs et avec les citoyens

Le constat d'un fossé qui se creuse entre le monde agricole et le reste de la société civile est prégnant, les agriculteurs disparaissent de la société villageoise. D'une part, le sentiment d'incompréhension de la part des habitants est clairement exprimé par les agriculteurs du territoire, d'autre part, les habitants des villages ont une très mauvaise connaissance des réalités de vie des agriculteurs. Un nouveau contrat social doit réunir ces deux mondes qui cohabitent sans bien se connaître pour un tissu rural renforcé et une agriculture façonnant un territoire de haute valeur patrimoniale.

Les principales actions sont :

- **Sensibiliser les habitants des villages aux réalités de vie des agriculteurs** en organisant des journées de découverte, des visites
- **Améliorer les possibilités d'aide bénévole aux fermiers**, en mettant en place un système d'aide bénévole ponctuelle
- **Améliorer l'image de l'agriculture** en valorisant l'image nature de l'agriculture (accompagnement des agriculteurs dans les démarches favorables à l'environnement), en valorisant l'impact de l'agriculture sur le paysage, ...
- **Faire du Parc naturel un porteur de parole des agriculteurs** en créant des lieux d'échange

Objectif 3. Faciliter l'installation des jeunes et la reprise des exploitations

Les difficultés pour un jeune de reprendre une exploitation agricole sur le territoire sont réelles : difficultés d'accès à la terre, investissements élevés et endettement à long terme, difficultés de dégager un salaire permettant de faire vivre une famille sur l'exploitation... La valorisation du travail des femmes, la mutualisation de moyens de production, la facilitation de l'accès au foncier peuvent être autant de moyens d'aider à la reprise des exploitations par des jeunes qui souhaitent embrasser le métier d'agriculteur.

Les principales actions sont :

- **Valoriser le travail des femmes dans les fermes gaumaises** en organisant des formations techniques spécifiques, des ateliers intergénérationnels, ...
- **Mutualiser les moyens de production et d'organisation du travail en agriculture** en mettant en place des initiatives de coopération, de mutualisation pour l'achat en commun d'outils spécifiques ou de main-d'œuvre pour certains travaux agricoles
- **Faciliter l'accès des jeunes agriculteurs à la terre** en sensibilisant les mandataires communaux à l'importance de la disponibilité de terres communales pour les jeunes agriculteurs, en élaborant des cahiers de charges de mise à disposition des terres, ...

14.3.3. TOURISME

Objectif 1. Utiliser la gastronomie locale comme vecteur de développement économique

La Gaume est un territoire dont la **gastronomie est réputée** et en **lien direct avec le terroir** : Pâté gaumais, Plate de Florenville, Orval, charcuteries gaumaises. Malgré cela, la **visibilité** de ces produits doit encore être **améliorée** de manière substantielle que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du territoire. **Promouvoir et rendre ces produits plus facilement accessibles et identifiables** permet de rendre le **territoire visible de loin** et de **développer tout un pan d'économie locale basé sur la gastronomie**.

Les principales actions sont :

- **Accentuer la promotion de nos produits phares** et notamment les IGP existantes et en cours de reconnaissance,
- **Rassembler un maximum de produits de terroir** dans des « Boutiques de Pays », ou des « Maisons de terroir », rassembler et mettre à disposition l'information sur les produits locaux, ...
- **Promouvoir les produits du PNG à Bruxelles** lors du Marché des produits luxembourgeois en septembre, et au niveau de la Maison du Luxembourg
- **Organiser des manifestations** qui ont un aspect « gastronomie » important à côté des aspects culturels, touristiques, ...

Objectif 2. Développer le tourisme nature et culture

Malgré l'énorme **potentiel nature du territoire**, beaucoup d'**activités de tourisme nature** sont encore à développer : **balades nature guidées**, **animation d'itinéraires** et de sites naturels, **signalétique** spécifique du patrimoine nature, **formation de guides nature**, organisation d'**événements** dont la thématique centrale est la nature en lien avec la gastronomie, le sport, la culture, etc. Les possibilités **d'hébergement insolite** ou **à thème** doivent aussi être explorées et développées.

Les principales actions sont :

- **Coordonner, développer et promouvoir les itinéraires de randonnée** en développant des circuits sur différentes thématiques, notamment VTT, en créant un festival et une maison de la randonnée, ...
- **Favoriser la coordination des guides de terroir et améliorer les compétences linguistiques et historiques** spécifiques au territoire
- **Promouvoir la découverte de la nature, des paysages et des jardins** en développant la signalétique, en organisant des balades nature, l'animation de certains sites d'intérêt paysager, en créant un réseau de jardins publics ou privés, d'arboretums, de vergers conservatoires, etc
- **Valoriser le patrimoine matériel et immatériel** en harmonisant la signalétique, en réalisant des inventaires, en alimentant une plate-forme internet, ...
- **Développer et promouvoir l'offre d'hébergement touristique** notamment en ce qui concerne l'hébergement nature à thème ou original, ...

Ces actions seront menées en coordination avec les principaux acteurs touristiques du territoire, à savoir les Maisons de Tourisme

14.3.4. VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Objectif 1. Faire connaître et coordonner l'offre culturelle gaumaise

Le territoire est largement investi d'une **vie culturelle et associative foisonnante**. Cependant, cette offre culturelle peut encore être rendue **plus visible**. Il est important aussi d'assurer la **transmission** d'éléments du **patrimoine immatériel** de la Gaume qui autrement, **risquent de disparaître**. Enfin, le besoin de davantage de **coordination** entre les **initiatives culturelles** diverses a été clairement exprimé par **nombre d'acteurs culturels du territoire**.

Les principales actions sont :

- **Faire connaître la large offre culturelle gaumaise, par le biais de divers canaux internes et externes**, comme les radios et les journaux locaux, mettre les artistes et artisans en valeur, organiser des rencontres entre acteurs locaux
- **Mieux connaître le patrimoine immatériel de la Gaume (coutumes, folklore) pour le transmettre aux jeunes**, le patois gaumais, par exemple, et organiser une formation sur l'identité culturelle gaumaise
- **Coordonner, développer le réseau des activités culturelles du territoire** en faisant circuler les informations, en coordonnant les actions, en mettant en place un portail internet des acteurs locaux de la culture, etc

Ces actions seront également menées en coordination avec les principaux acteurs de ce secteur sur le territoire

14.4. Innovation et expérimentation

Objectif 1. Faire du Parc un lieu d'innovation et d'expérimentation

Dans un contexte de forte dépendance par rapport à des lieux d'emploi extérieurs au territoire et de crise profonde, qui fragilise la richesse patrimoniale du territoire, il est essentiel pour celui-ci de rechercher des solutions innovantes en matière de valorisation des ressources propres, de mutualisation des moyens, de réflexion prospective autour de projets concertés dans le sens d'un développement rural durable.

Il s'agira pour le Parc de rechercher la **valorisation innovante** des **ressources humaines et naturelles**, et ce, dans les différents secteurs concernés par le Parc : patrimoine naturel, patrimoine bâti et aménagement du territoire, innovation en matière de mobilité, énergie écoconstruction et services locaux, ...

14.5. Partenariats et coopération

Objectif 1. Coordonner les actions, échanger les informations, mettre en réseau

*Très nombreux ont été les acteurs de territoire consultés à exprimer le **besoin** de davantage de **circulation de l'information**, de **coordination des actions**, voire de **coopération** entre eux. La création de **lieux d'échange d'informations** et de bonnes pratiques, de **mutualisation de moyens** s'impose comme une évidence. Le Parc naturel de Gaume est l'outil privilégié pour favoriser les **partenariats transversaux**, créer des **synergies** (entre nature, agriculture, tourisme, culture,...), réfléchir des **stratégies concertées**, développer une **vision prospective**, faire du **développement soutenable**, améliorer la **cohésion des projets** et par là-même, du territoire tout entier.*

En favorisant les échanges, en créant des lieux et des occasions de rencontres entre acteurs, en organisant des groupes de travail thématiques, en favorisant les démarches transversales (tourisme/agriculture, agriculture/nature, etc), en coordonnant les actions d'acteurs différents pour une meilleure cohérence des actions, en mutualisant les moyens, ...

Le Parc naturel de Gaume sera un lieu privilégié de la coopération transcommunale, notamment en ce qui concerne la dimension pluricommunale des PCDR portés par certaines communes du territoire

Objectif 2. Collaborer avec les autres Parcs naturels wallons

*Le territoire du **Parc naturel de Gaume** est **contigu** avec celui du **PN Haute-Sûre/Forêt d'Anlier**, qui jouxte lui-même celui des **Deux Ourthes**, qui touche à celui des **Hautes-Fagnes/Eifel**. Ce **continuum de territoires de haute valeur biologique** et patrimoniale est un atout particulièrement important pour **l'attractivité** notamment touristique du sud du pays. Il est évident que les expériences des parcs naturels dans différents secteurs permettent là aussi **l'échange constructif** de **bonnes pratiques** et la réalisation facilitée de certains projets qui bénéficient de **l'expérience** déjà acquise dans **d'autres territoires**.*

La Fédération des Parcs naturels de Wallonie étant un outil privilégié pour les collaborations entre Parc naturels

Objectif 3. Collaborer en transfrontalier avec les zones limitrophes ou similaires

La Wallonie compte 9 parcs naturels dont 8 touchent aux frontières extérieures de la région. En ce qui concerne le Parc naturel de Gaume, c'est la Meuse et l'Ardenne française qui sont limitrophes. Des collaborations et projets communs existent déjà avec ces territoires voisins mais il est bon de compléter ces actions de collaborations transfrontalières par des volets non encore pris en charge et pertinents, vu la grande proximité biologique et patrimoniale des territoires transfrontaliers.

14.6. Accueil, sensibilisation et éducation du public

Objectif 1. Cultiver les caractéristiques gaumaise et développer le territoire à partir de ses ressources, utiliser l'identité gaumaise comme vecteur de communication

La sensibilisation et l'éducation du public apparaissent de façon récurrente dans les objectifs poursuivis en matière de nature, de patrimoine matériel et immatériel sous toutes leurs formes ainsi que d'agriculture. En complément et en intégration des multiples actions envisagées dans ces matières, la forte identité du territoire, constitue un puissant moteur potentiel de développement.

Les principales actions sont :

- **Faire connaître, protéger, mettre en valeur tous les patrimoines et supports d'identité spécifiques à la Gaume (matériels et immatériels)** en réalisant des inventaires, en sensibilisant la population dont le public scolaire, en organisant des formations « Guides de terroir junior », etc.
- **Créer un Portail internet de la Gaume** en complémentarité avec le portail transfrontalier qui existe déjà pour le volet touristique, à compléter par les autres secteurs concernés par le Parc naturel
- **Se donner des outils de communication** en rédigeant une charte de territoire par une démarche participative, en créant un label « Parc naturel de Gaume »
- **Etablir une communication importante et régulière** vis-à-vis de l'extérieur mais aussi de l'intérieur

Objectif 2. Créer une Maison du Parc

Le siège du Parc est aussi un lieu de rencontre, d'échanges, de création, d'accueil, de sensibilisation

Incidences attendues par la mise en place du Parc sur la nature, les paysages, l'environnement et sur les zones importantes pour l'environnement

Les **conséquences** de la mise en place du Parc naturel de Gaume sont difficiles à évaluer précisément mais, au vu du **diagnostic** de **territoire** fouillé et des différentes **pistes d'actions contenues** dans le plan de gestion pour les dix années à venir, nous pouvons néanmoins dire que les **incidences** sur **l'environnement**, la **nature**, les **paysages**, devraient être **largement positives** puisque c'est leur objectif même et la raison d'être d'un Parc naturel.

Les différentes retombées positives sur l'environnement peuvent être relevées selon les différents secteurs concernés par les projets du Parc naturel de Gaume :

– **Nature**

Les actions de **préservation**, de **réhabilitation** et de **gestion** des **milieux naturels**, qu'ils soient **spécialisés** et **rares** ou liés à **l'extensivité** de **l'agriculture** en Gaume, sont entamées pour **lutter contre l'érosion de la biodiversité** sur le territoire.

La sensibilisation du public à l'importance de la **nature proche** de lui ne peut qu'aboutir à une plus grande conscience et une plus grande **protection de l'environnement** dans les **pratiques quotidiennes** des habitants du territoire et des décideurs publics.

– **Paysages, aménagement du territoire, architecture**

Les actions de **sensibilisation** au **patrimoine architectural traditionnel**, au **petit patrimoine populaire**, la réalisation d'une **charte paysagère** et d'**outils** pour une meilleure **connaissance** du **patrimoine bâti** sur base d'**animations** et d'une **démarche participative** auront des retombées positives quant à la **qualité de l'environnement bâti** et **paysager**. La **qualité du cadre de vie** a des retombées positives sur les lieux de vie des habitants et sur la **qualité de la vie** en général sur le territoire. Les **démarches participatives** sont des facteurs augmentant la **réflexion**, **l'analyse** et la **capacité d'action** des habitants du territoire. D'autre part, la **démarche transcommunale** de réflexion **prospective** autour de **l'aménagement du territoire** ne peut qu'augmenter l'efficacité et la **cohérence** des décisions prises dans ces matières. La réflexion et les **formations** autour de **l'urbanisme durable** ne peuvent que **renforcer la capacité du territoire** à mieux affronter les **défis du pic pétrolier** et de la crise économique, de même que les **innovations** en termes de **mobilité** et d'**énergies renouvelables**.

– **Économie locale**

Soutenir la **réimplantation des services** et **des commerces** dans les villages et faire connaître le **savoir-faire local** sont des moyens pour **renforcer l'économie** locale.

La **valorisation des ressources naturelles** dans une perspective **durable** doit avoir de conséquences positives sur l'environnement et l'économie.

– **Agriculture**

Le **maintien des usages économiques** de **l'agriculture** en promouvant, dans le cadre d'une agriculture respectueuse de l'environnement, la **valorisation** de la **fonction productrice** de l'agriculture locale, notamment sous forme de **produits locaux**, a des impacts positifs à long terme sur la qualité de l'environnement puisque l'agriculture qui est promue est une agriculture spécialement respectueuse de l'environnement.

– **Tourisme et culture**

Le développement du **tourisme nature**, de la **randonnée**, de la **gastronomie** gaumaise issue des **produits du territoire** sont autant de facteurs qui permettent de contribuer à la **préservation d'un environnement** d'une grande richesse biologique et patrimoniale. La **coordination** entre les différents acteurs du territoire permet de donner une plus grande **cohérence** entre les **différents projets** qui y sont menés. La création de **lieux** et d'occasions de **rencontres** entre les acteurs des différents secteurs concernés par le Parc naturel doit aboutir à une **circulation de l'information** plus grande, à une plus **grande transversalité** entre les acteurs locaux qui n'ont actuellement pas de lieu privilégié pour se rencontrer et concevoir des projets transversaux.

Chapitre 15. Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural (RGBSR)

Sur le territoire du PNG, **5 communes ont choisi de soumettre, selon les cas, une partie de leur territoire ou l'ensemble de celui-ci, à l'application du RGBSR.** Les villages marqués d'un astérisque ont fait l'objet d'un fascicule de sensibilisation :

Commune **d'Aubange** : le village de Rachecourt

Commune de **Florenville** : le village de Laïche, Chassepierre et Martué

Commune de **Meix-devant-Virton** : le village de Gérouville

Commune de **Rouvroy** : les villages de Couvreur, Dampicourt, Harnoncourt*, Lamorteau*, Montquintin, Rouvroy et Torgny*

Commune de **Virton** : les villages de Bleid*, Chenois*, Gomery, Grandcourt*, Latour*, Ruelle, Saint-Mard et Saint-Rémy*.

L'ensemble des villages précités possèdent encore des qualités urbanistiques et architecturales qu'il est important de préserver tout en répondant aux besoins actuels.

Le territoire du Parc naturel de Gaume comporte donc 5 communes et 14 périmètres particuliers en RGBSR. Ce qui représente 5,07 % du territoire, soit un territoire relativement bien protégé du point de vue des spécificités régionales et de l'intégration de nouvelles constructions dans leur environnement.

Le plan de gestion du Parc naturel de Gaume ne modifie en rien les dispositions déjà prises antérieurement par les Communes participantes.

Règlement Général de la Bâtisse en Site Rural (RGBSR)							
Commune	Superf (Ha)	Sup. z urb (Ha)	Sup. z non urb (Ha)	Nbre RGBSR	localités	Sup. tot RGBSR (Ha)	% sup RGBSR / sup. comm. (%)
Aubange	4596,3	1062,55	3344,59	1	Rachecourt	102,869	2,24%
Etalle	7926,9	814,01	7041,5	0		0	0,00%
total Florenville	14770,93	745,6	13975,19	2	total Florenville	229,17	1,55%
Florenville				1	Chassepierre et Martué	184,84	1,25%
Florenville				1	Laïche	44,33	0,30%
Meix-devant-Virton	5508,07	335,54	5146,46	1	Gérouville	148,949	2,70%
Musson	3528,4	365,72	3126,48	0		0	0,00%
Saint-Léger	3635,2	571,73	3059,72	0		0	0,00%
Tintigny	8188,04	374,06	7789,6	0		0	0,00%
Total Virton	9571,12	1033,36	8300,52	8	Total Virton	933,18	9,75%
Virton					Grandcourt	134,72	1,41%
Virton					Saint-Remy	145,22	1,52%
Virton					Ruelle	98,29	1,03%
Virton					Bleid	249,42	2,61%
Virton					Gomery	136,02	1,42%
Virton					Latour	52,1	0,54%
Virton					Chenois	39,3	0,41%
Virton					Saint-Mard	78,11	0,82%
Total Rouvroy	2800,27	291,85	2501,11	2		1652,31	59,01%
Rouvroy				1	Couvreur	1440,52	51,44%
Rouvroy				1	Torgny	211,79	7,56%
PNG	60525,23	5594,42	54285,17	14		3066,478	5,07%

source DGATLP 2012

Chapitre 16. Index des abréviations et acronymes

- AFOM** : Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces
- ALG** : Allure Libre de Gaume
- BPG** : Bœuf des Prairies Gaumaises
- CATU** : Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme
- CIP** : Centre d'Interprétation du Paysage
- CLDR** : Commission Locale de Développement Rural
- CNB** : Cercles des Naturalistes de Belgique
- CRIE** : Centre Régional d'Initiation à l'Environnement
- CRS** : Contrat Rivière Semois
- DNF** : Département Nature et Forêts
- FRW** : Fondation Rurale de Wallonie
- FTLB** : Fédération Touristique du Luxembourg Belge
- FWA** : Fédération Wallonne de l'Agriculture
- GAC** : Groupement d'Achats en Commun
- GAL** : Groupe d'Action Locale
- GAPPER** : Groupement d'Acteurs Provinciaux de Planification des Energies Renouvelables
- IGP** : Indication Géographique Protégée
- MAE** : Mesures Agri-Environnementales
- MG** : Musée Gaumais
- MICE** : Meetings, Incentives, Conferences, and Exhibitions
- MT** : Maison du Tourisme
- MTG** : Maison du Tourisme de Gaume
- MURLA** : Maison de l'Urbanisme Lorraine Ardenne
- PCDN** : Plan Communal de Développement de la Nature
- PCDR** : Programme Communal de Développement Rural
- PCM** : Plan Communal de Mobilité
- PEB** : Performance énergétique des Bâtiments
- PME** : Petites et Moyennes Entreprises
- PNG** : Parc Naturel de Gaume
- RES** : Réseau d'Echange de Savoir
- RGBSR** : Règlement Général sur les Bâtisses en Milieu Rural
- RNA** : Réserve Naturelle Agréée
- RND** : Réserve Naturelle Domaniale
- SDEL** : Schéma de Développement de l'Espace Luxembourgeois
- SDER** : Schéma de Développement de l'Espace Régional
- SEL** : Service d'Echange Local

SGIB : Site de Grand Intérêt Biologique

SOWACCESS : Société Wallonne d'Acquisitions et de Cessions d'entreprises

TPE : Très Petites Entreprises

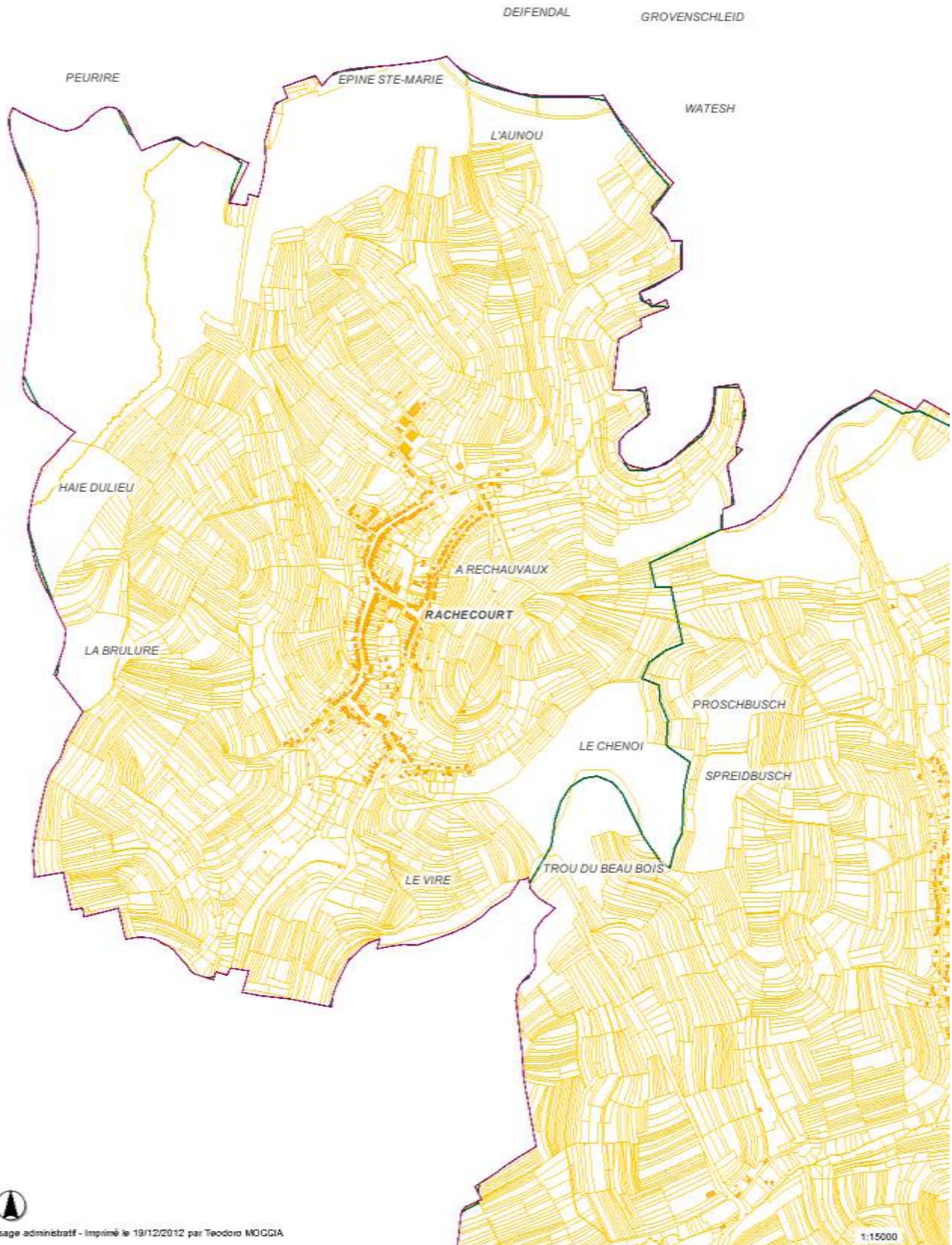
URE : Utilisation Rationnelle de l'Energie

ZHIB : Zone Humide d'Intérêt Biologique

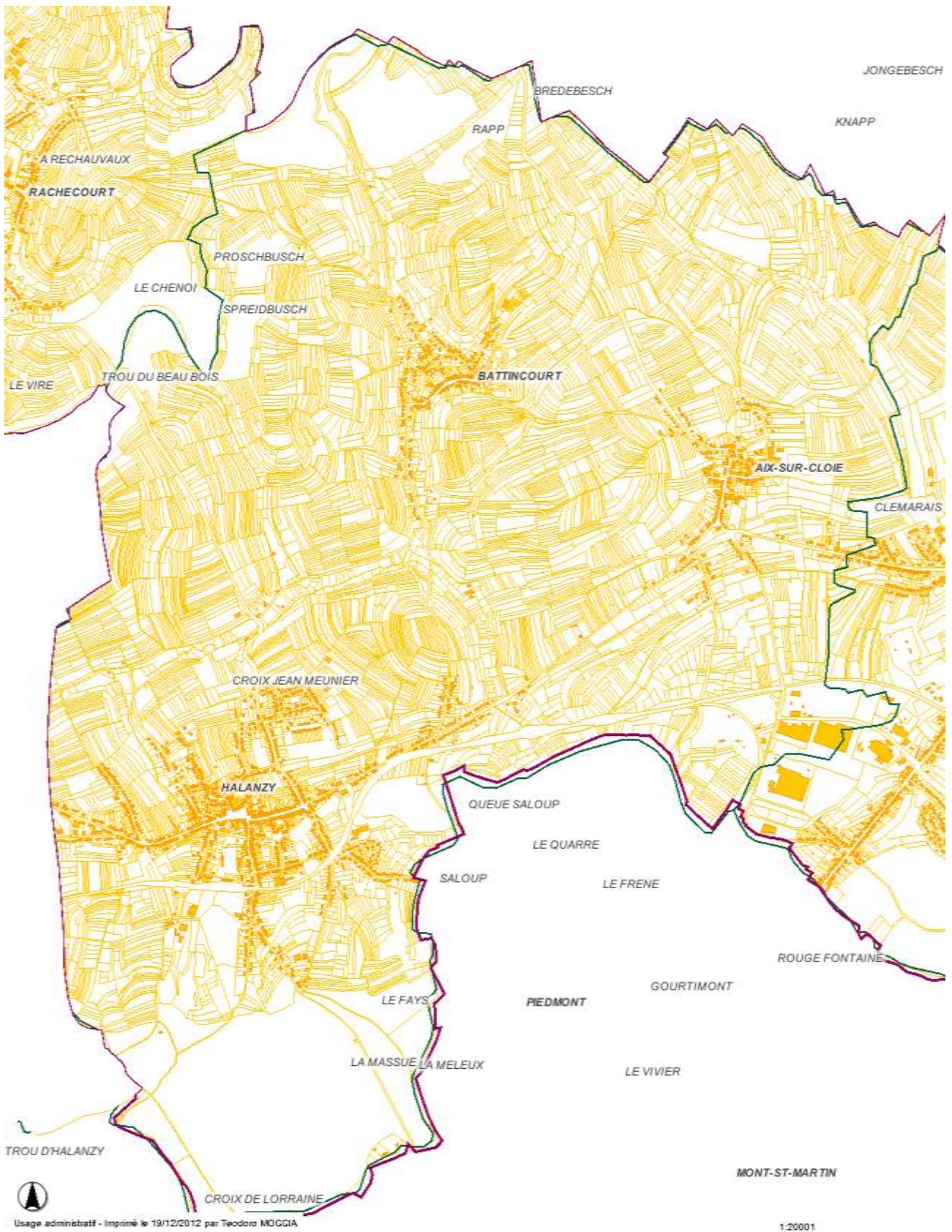
Chapitre 17. Annexes cartographiques

Commune d'Aubange :

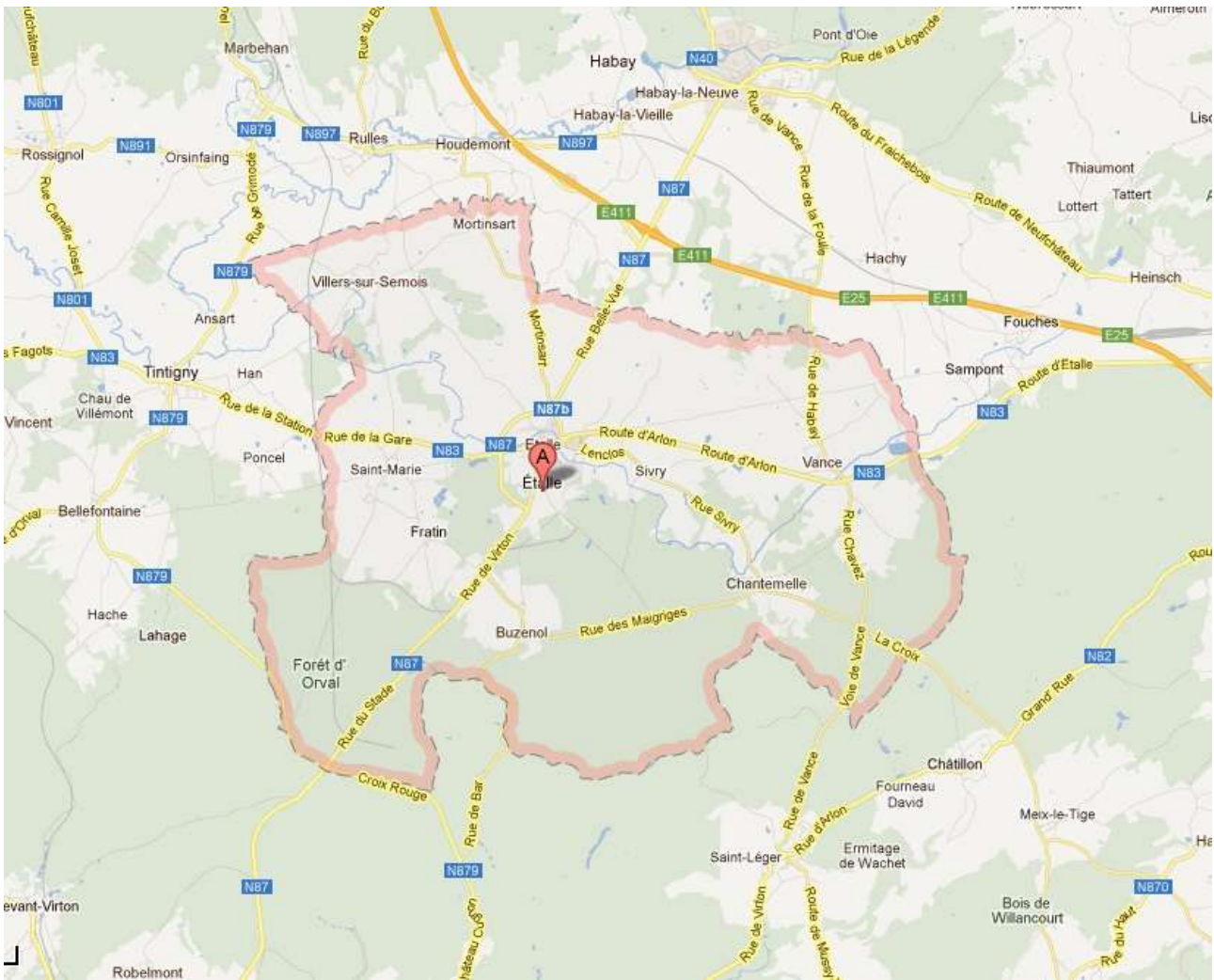
Plan de la section de Rachecourt



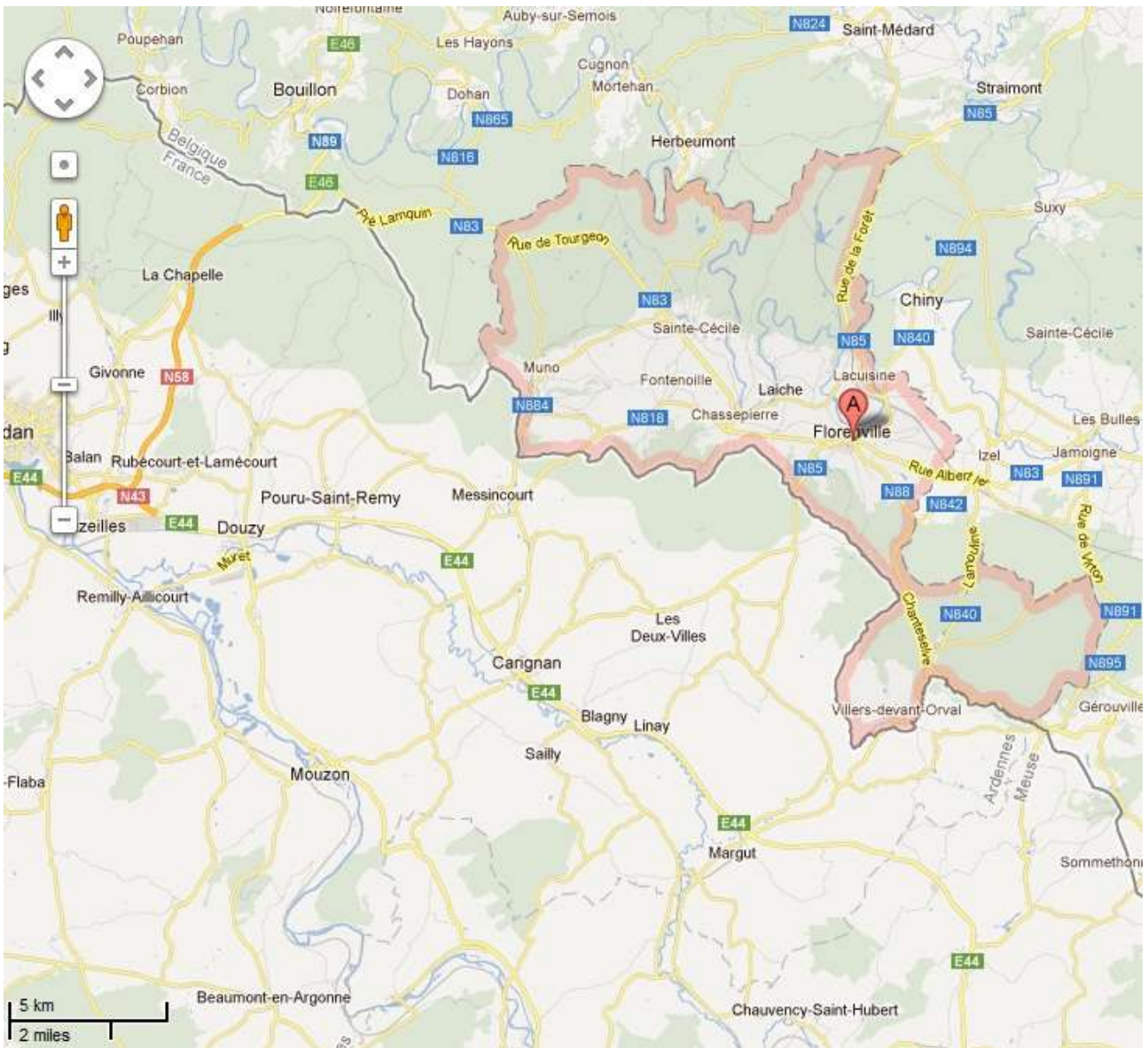
Plan de la section de Halanzy (Aubange)



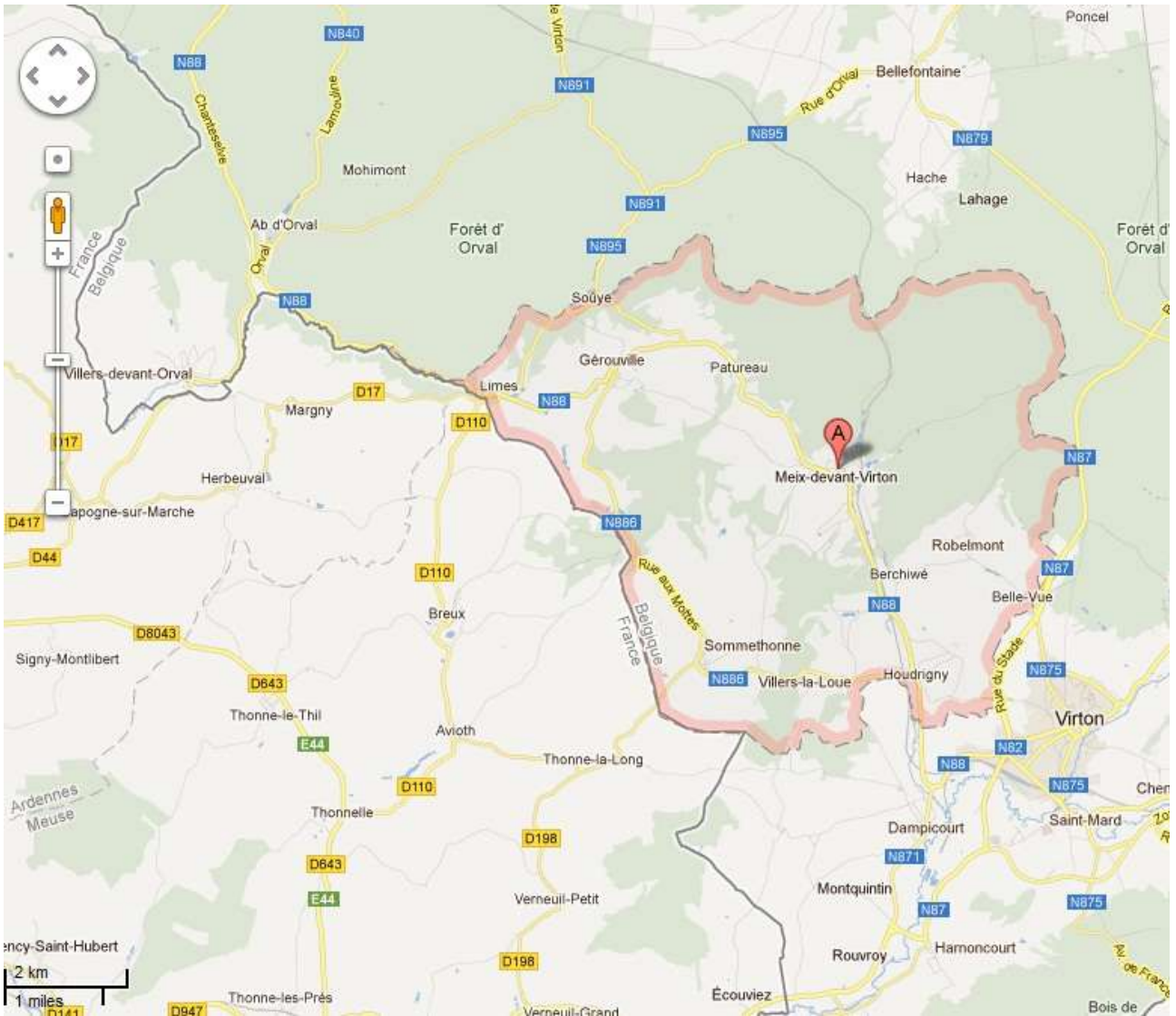
Commune d'Etalle :



Commune de Florenville :



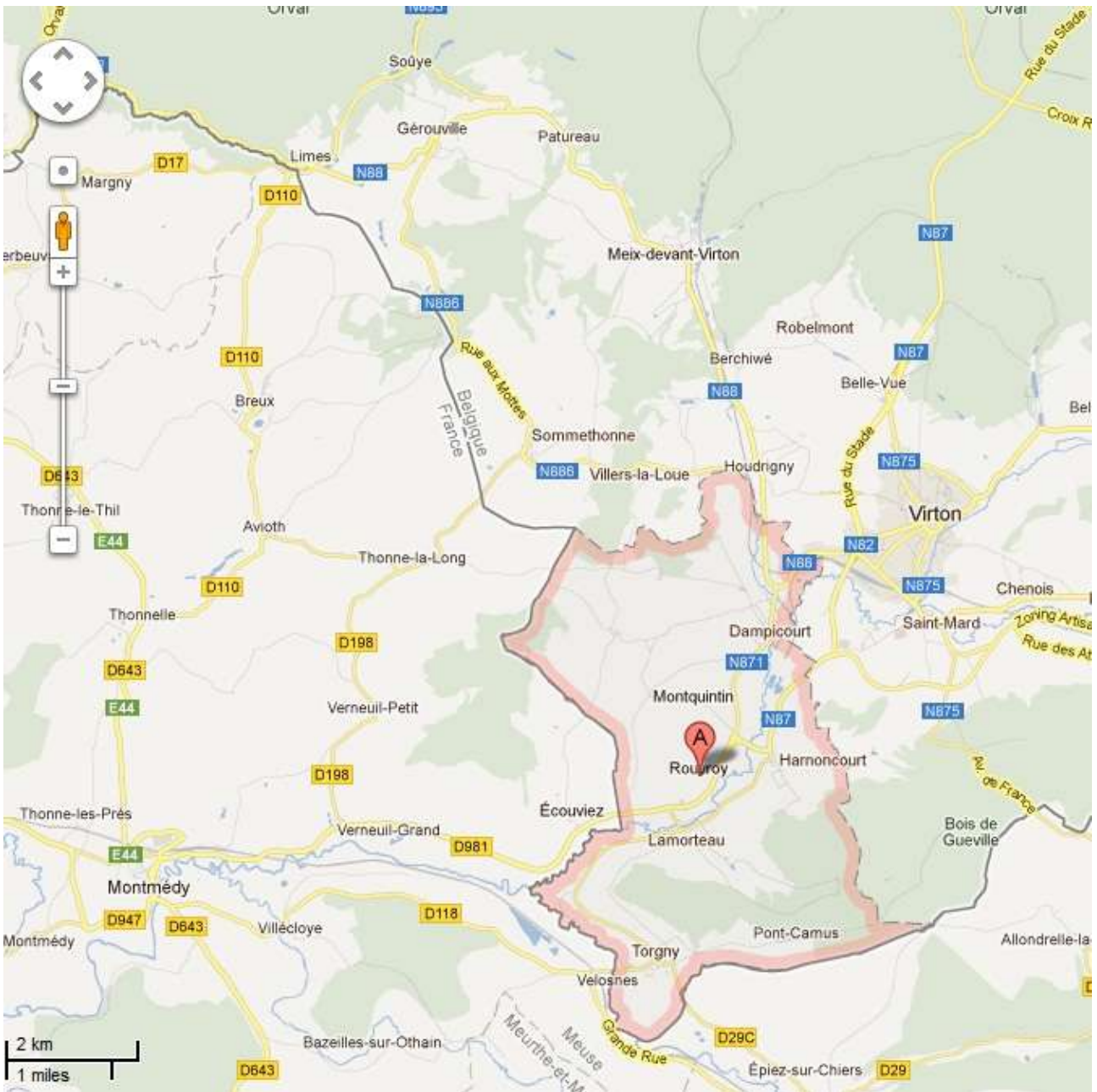
Commune de Meix-devant-Virton :



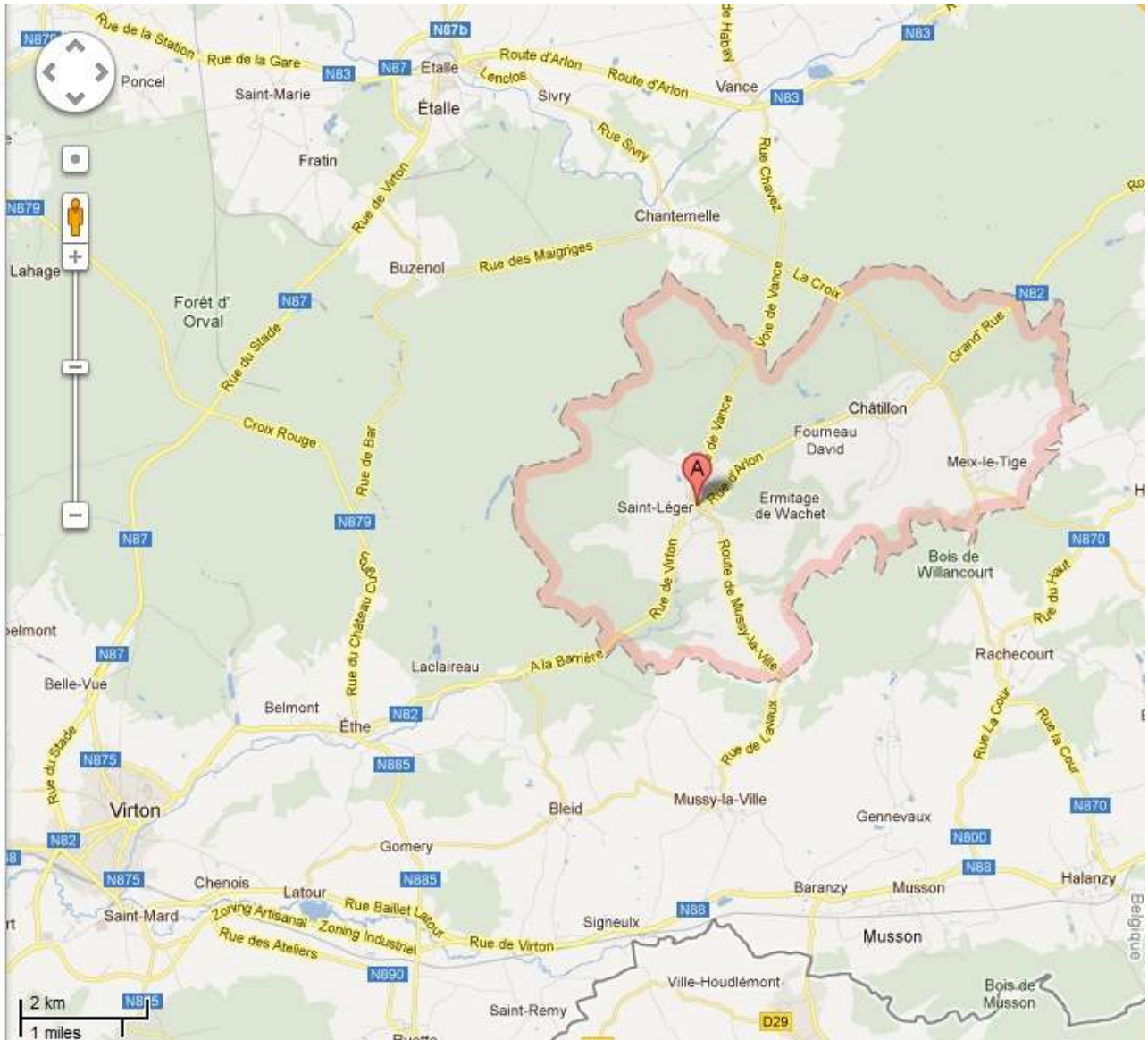
Commune de Musson :



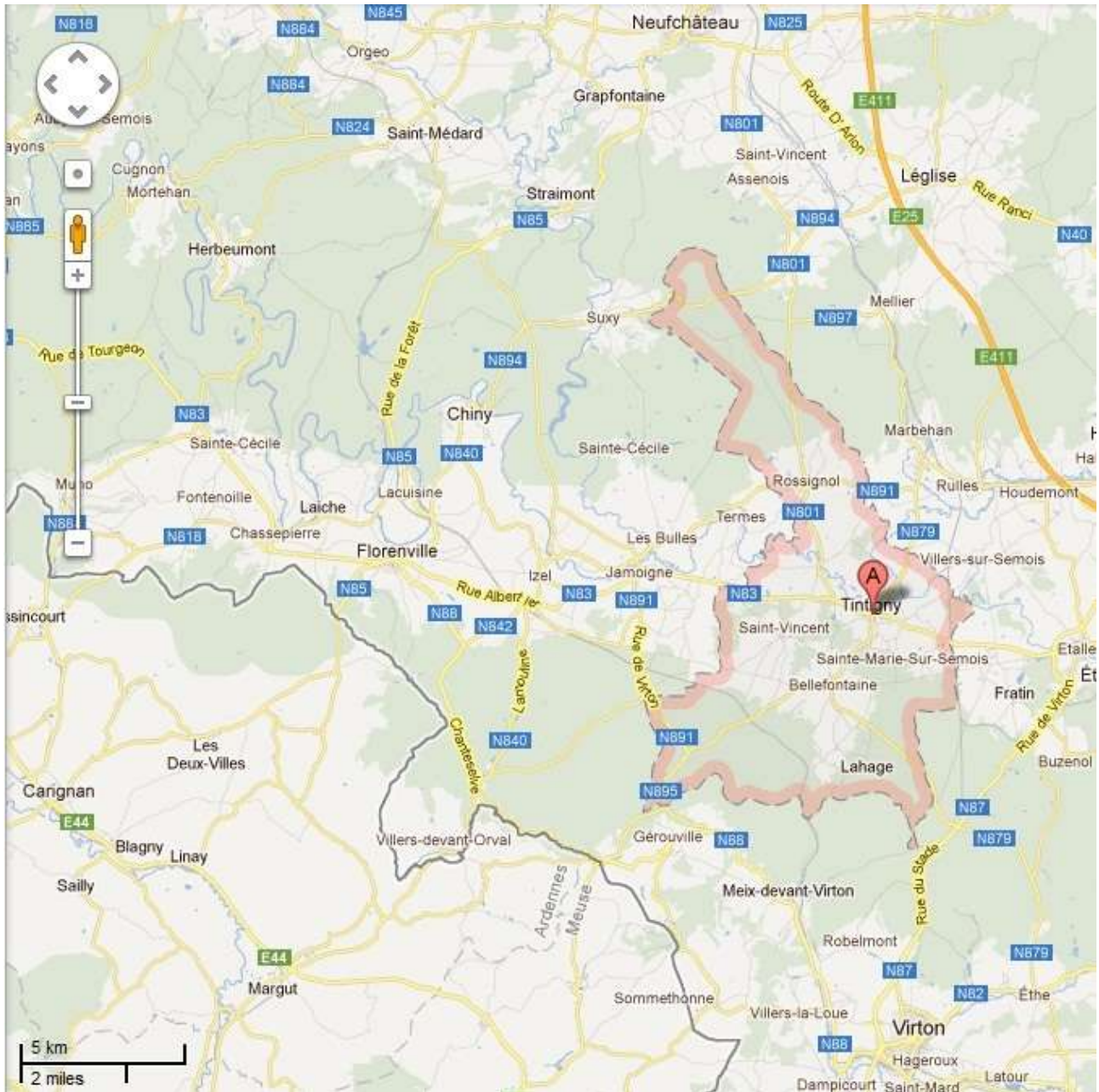
Commune de Rouvroy :



Commune de Saint-Léger :



Commune de Tintigny :



Commune de Virton :

